

Ne jetez pas ce JOURNAL

au feu ni ne le détruisez. Vendez-le ou donnez-le à un organisme de récupération.

Vous contribuerez ainsi à la Victoire.

Le Saint-Laurent

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE A RIVIERE-DU-LOUP

TOUS LES JEUDIS

Adressez-vous à NOS ATELIERS

pour une papeterie distinguée. Consultez-nous pour vos circulaires. Encouragez les vôtres.

Notre service de clichés est complet.

Le réseau français de Radio-Canada

Tout se passe comme si l'enquête parlementaire sur la radio, qui s'est tenue il y a quelques mois, avait été "montée" pour atteindre les directeurs du réseau français de Radio-Canada et aboutir à chamberlader complètement le caractère des émissions de ce réseau.

Lors de la constitution de la Société Radio-Canada, son gérant-général, M. Gladstone Murray, avait accepté les vues des gouverneurs de la Société. Et on créa un réseau de langue française qui, sans être tout à fait indépendant du réseau de langue anglaise (car ils ont beaucoup de programmes communs et bilingues, tels les concerts symphoniques donnés à Montréal), jouissait d'une autonomie réelle sous la direction de M. Augustin Frigon, gérant-adjoint de la Société.

Le poste CBF de Montréal, d'une puissance de cinquante mille watts, devint le "coeur" du réseau français — comme CBL, le poste d'égale puissance de Toronto, était le "coeur" du réseau anglais. Personne ne trouva à redire à ce partage équitable : non seulement il était fondé en raison, mais il était nécessaire par la double culture des éléments constitutifs du peuple canadien. Ce qui ne peut nous empêcher de nous joindre aux journaux canadiens qui, depuis les récentes attaques portées contre le directeur-général de Radio-Canada, ont souligné la "largeur d'esprit" de M. Murray, et sa "compréhension du problème bilingue".

Mais il y a plus et mieux que le problème bilingue. Le réseau français desservant une population française dont QUATRE-VINGT-DIX-HUIT pour cent sont catholiques (recensement de 1931) se devait de tenir compte de ce fait capital. Et c'est pourquoi, sans devenir un organe d'émission de propagande religieuse, Radio-Canada a été catholique sur son réseau français. Il a donné une large diffusion aux grandes cérémonies religieuses, il a donné l'"Heure Dominicale" et les "Élévations Matutinales", le Quart d'heure des malades (chaque premier vendredi du mois), et bien d'autres émissions de caractère nettement catholique. Est-il besoin de rappeler la série magnifique, et de ton parfait, que le réseau français nous a donnée lors des fêtes du Troisième Centenaire de Ville-Marie?

Le réseau français sortait-il ainsi de son rôle? Bien au contraire, il allait au-devant des aspirations légitimes de ses usagers. Non seulement ceux-ci ne furent pas surpris de l'attitude de CBF et des postes affiliés en matière culturelle et religieuse, mais il nous paraît juste de déclarer qu'ils eussent été offusqués qu'il n'en eût pas été ainsi. Lorsque, nous le répétons, quatre-vingt-dix-huit personnes sur cent ont le droit d'être traitées d'une certaine façon par un service public, et obtiennent ce qu'elles ont le droit de réclamer, les deux autres n'ont qu'à s'incliner devant l'exercice d'un droit qui, au surplus, ne cause de tort à personne : la courtoisie l'exige autant que l'esprit civique. Viendrait-on soutenir que l'exercice de la tolérance consistait ici à forcer la majorité de renoncer à ses droits, par suite de l'intolérance de la minorité?

C'est pourtant une manoeuvre de ce genre qui se développe depuis un certain temps. Un petit groupe qui a rompu avec l'esprit et les traditions de ses compatriotes mène une campagne dont l'objet est de réduire notre réseau français de la radio nationale à n'être pas autre chose que l'écho du réseau anglais. Et cela en vertu d'une certaine doctrine d'"unité nationale" qui a comme premier but de faire table rase de nos traditions religieuses et patriotiques.

Une attaque à fond de train contre la direction du réseau français a été faite devant la commission d'enquête par un journaliste montréalais qui semblait alors en mal de publicité, et qui d'ailleurs, a dû rattraper l'essentiel de ses dénégations devant les protestations motivées des intéressés. On a d'abord pensé que ce tapage n'était qu'un coup d'épée dans l'eau. Mais on découvrit maintenant que ce "témoignage", recueilli dans le rapport officiel de l'enquête, sert de base à certaines réclamations de la presse anglo-canadienne, qui n'a cure des dénégations qu'il a suscitées ou se croit dispensée d'en tenir compte. Et il paraît ainsi que toute cette belle manoeuvre a été concertée à l'avance.

Le "Droit" d'Ottawa a relevé le premier paragraphe fort significative d'un collaborateur du "Saturday Night", M. Frank Chamberlain, qui a écrit ce qui suit : "Radio-Canada met en danger l'unité nationale de son système en pourvoyant aux caprices du Québec, et en maintenant en opération un puissant réseau canadien-français dont le reste du pays ne connaît pratiquement rien".

"Caprices du Québec"! C'est ainsi que M. Chamberlain qualifie cavalièrement notre tradition culturelle? On est loin, chacun en conviendra, de la largeur d'esprit et de la compréhension de M. Gladstone Murray. Mais cela rejoint fort bien l'attaque venue de nos prédicateurs d'"unité nationale".

Le "Droit" de vendredi dernier, 21 août, nous apporte quelque chose de plus significatif encore. On voudra bien lire cette citation qui découvre la manigance : "Il y a autre chose", dit le "Globe and Mail" de Toronto, après avoir parlé de M. Murray de façon plus favorable que plusieurs autres feuilles de même inspiration. "Le Dr Augustin Frigon est le gérant général adjoint de Radio-Canada. Si le major Murray quitte son poste, il y aura une pression faite pour qu'il soit remplacé par le Dr Frigon. Suivant le témoignage donné au comité de la radio par le rédacteur du "Jour", Jean-Charles Harvey, la radio française dans Québec ne s'est pas vraiment efforcée de convaincre cette province qu'il y a une guerre. De plus, d'après le témoignage de M. Harvey, "Vichy" a été placé sur un piédestal". Les émissions radiophoniques en français sont sous la direction de M. Frigon".

Comme le dit le "Droit" pour disposer du fameux "témoignage", il suffit d'avoir écouté quelque peu les causeries et les programmes français inspirés par notre état de guerre pour constater que les accusations portées par M. Harvey n'ont aucun fondement. "Ce que tout le monde a constaté compte pour peu de chose auprès des hommes et des femmes qui ont intérêt à mousser leur petite affaire.

Quoi qu'il en soit, la campagne continue, et elle est même menée avec un entrain qui nous en dit long. Il faut la tête de M. Frigon, qu'il faut remplacer par quelqu'un de "compétent"? Or en fait M. Frigon n'est pas seul, et il dispose d'une équipe fort "à sa place". De plus M. Frigon relève des gouverneurs de la Société Radio-Canada, parmi lesquels se trouvent M. René Morin et M. Adrien Pouliot.

Il semble donc qu'on envisage, sous prétexte de pousser davantage à l'effort de guerre et de rétablir l'"unité nationale", un chambardement total de la direction du réseau français, afin de changer l'esprit de ses programmes "littéraires et idéologiques", selon les propres termes du "Jour".

La réponse qu'il faut faire à cette campagne a déjà été donnée par le "Droit" et le "Devoir", qui, sous la plume de M. Emile Benoist, a consacré un superbe article à la question.

On nous permettra de porter à la connaissance de nos lecteurs les conclusions de M. Benoist ("Devoir" du 20 août) : "M. Chamberlain, dans ses propos à la "Saturday Night", insinue-t-il que les émissions du réseau français de Radio-Canada devraient se faire en langue anglaise? Qu'il aille en parler à d'autres.

"La nécessité, pour l'unité dite nationale et à l'anglo-saxonne, de substituer aux émissions françaises et en langue française du réseau français de Radio-Canada des émissions anglaises et en langue anglaise, ceux qui rêvent de ce régime et le préconisent, s'appelleraient-ils Chamberlain ou Harvey, font mieux d'en prendre leur parti : LE CANADA FRANCAIS NE L'ADMETTRA JAMAIS.

"Radio-Canada est à double réseau et doit rester à double réseau. Non seulement cela, mais le réseau français de Radio-Canada, autonome, aussi parfaitement autonome qu'un Dominion du Commonwealth — ce qui devrait signifier gros depuis le statut de Westminster — doit prendre de l'extension, de plus en plus d'extension en dehors de la province de Québec, pour atteindre jusqu'aux limites du Canada français, c'est-à-dire de tout le Canada... C'est à rien moins que cela que le Canada français a droit, c'est à rien moins que cela qu'il prétend, c'est rien moins que cela qu'il exige et qu'on doit lui reconnaître.

Le Canada français paie pour le maintien et l'entretien de Radio-Canada, tout comme le Canada anglais. Il a droit au maintien et à l'entretien d'un réseau français, tout comme le Canada anglais a droit à un réseau anglais. Ce droit, le Canada français entend le faire respecter".

Nous ne pensons pas autrement. Il nous est arrivé de nous faire parfois les critiques de notre réseau. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour exiger qu'on en respecte l'autonomie, et que l'esprit général de ses émissions soit maintenu. Nous comptons que la presse canadienne, d'expression française saura affirmer avec énergie la seule attitude qui s'impose.

Bel hommage au notaire L.-A. Dupuis de Sainte-Anne

Samedi soir dernier à l'hôtel "Le Manoir".

Comme nous l'avons annoncé il y a quelques semaines, M. le notaire L.-A. Dupuis, de Ste-Anne de la Pocatière, a été élu président de la Chambre des Notaires de la province de Québec à sa dernière réunion. C'est un honneur assez peu souvent conféré aux districts ruraux et la première fois, croyons-nous, qu'il échoit à un notaire de la région du Bas-St-Laurent depuis la fondation de la Chambre des Notaires.

Aussi les notaires du district de Kamouraska n'ont pas voulu passer cet événement sans rendre un témoignage de l'estime qu'ils lui portent et qu'il mérite à si juste titre. Samedi soir dernier, ils lui présentèrent leurs hommages dans un dîner intime qui avait lieu à l'hôtel "Le Manoir", en notre ville. Le dîner était présidé par Me Thurbie Belzile, de l'Isle-Verte, président de l'Association des notaires du district de Kamouraska. En outre de l'hôte d'honneur, les autres convives étaient son frère, M. l'abbé Gilbert Dupuis, curé de St-Ludger de Rivière-du-Loup, M. l'abbé Raymond Dupuis, son fils, l'honorable M. Léon Casgrain, C.R., procureur général de la province, Me L.-P. Lizotte, C.R., député fédéral de Kamouraska, Me Horace Climon, C.R., doyen du Barreau de Kamouraska, et MM. les notaires Yves Montreuil, de Québec, syndic de la Chambre des Notaires, Arthur Duval, de Québec, l'un des directeurs, Laurent Lesage, de Québec, directeur de la Revue du Notariat, Gieson Belzile, de Rimouski, J.-A.-P. Jean, de l'Islet, Endore Couture, de Rimouski, J.-N. Bernier, régistrateur, de St-Jean Port-Joli, Joseph Lavoie, de Ste-Perpétue, Joseph Dubé, de Mont-Joli, J.-R. Rousseau et Eugène Boucher, de Trois-Pistoles, J.-H. Béland, de Cabano, J.-Alphonse Langlais, de Rivière-Bleue, L.-Albert St-Pierre, de St-Pascal, Lucien Bédard, Ronald Raboin et S.-P. Dugal, de Rivière-du-Loup.

Au dessert, le secrétaire donna d'abondante lecture de quelques lettres d'excuse de la part d'invités qui

n'avaient pu se rendre à l'invitation : MM. les notaires Edouard Biron, ancien président de la Chambre, de Montréal, Raoul Demiers, vice-président de la Chambre, Arthur Courtois, J.-A. Trudelle et Dominique Pelletier, de Montréal. Puis M. le notaire Belzile proposait la santé de l'hôte d'honneur qui avait su, par sa valeur personnelle et le zèle qu'il avait toujours apporté à la pratique de sa profession, atteindre au sommet de la profession. Aimant sa profession, d'un esprit sérieux et travailleur qui lui a valu la confiance d'une large clientèle, d'étonnant que son mérite ait été reconnu par ses confrères. C'est en même temps un honneur pour les autres notaires de son district, lesquels sont heureux et fiers de l'avoir choisi pour leur représentant à la Chambre des Notaires.

Le remerciement terminant les invités d'honneur qui ont bien voulu se joindre à eux pour rehausser l'éclat de la célébration.

M. le notaire Dupuis déclare que c'est dans une semblable démonstration qu'il réalise toute l'importance de la charge qui vient de lui être confiée.

"Vous avez voulu, par cette réunion intime, dit-il, fêter l'événement, plutôt extraordinaire, de l'élection d'un modeste notaire de campagne à la présidence de la Chambre des Notaires.

"Pour ma part, je veux profiter de votre démarche, si pleine de bienveillance, pour partager avec mes confrères du district et de la région du bas de Québec, l'honneur qui rejaille sur tous et qui m'échoit un peu par accident.

"N'allez pas croire à trop de générosité de ma part, car, si je partage avec vous l'honneur, je réclame de suite votre collaboration pour nous montrer dignes de l'honneur qu'on a voulu nous faire.

"Je ne vous ferai pas de discours, je me contenterai de vous faire part de quelques réflexions que ont assigné mon esprit un peu déconcerté par les responsabilités de ma nouvelle charge

(suite à la page 2)

VICTIMES DE LEUR HEROISME

M. ET MME LOUIS SAINT-JACQUES SE NOIENT A LA PLAGE DE L'ANSE-AU-PERSIL.

La population de notre ville a ressenti une vive émotion, dimanche dernier, en apprenant la noyade d'un couple bien connu et estimé dans notre localité, M. et Mme Louis Saint-Jacques.

Ces derniers étaient allés passer la fin de semaine à leur chalet sur la plage de l'Anse-au-Persil, avec leurs trois fillettes, et Thérèse Lavoie, fille de M. et Mme Lauréat Lavoie. Vers midi et demi, Louise Saint-Jacques et Thérèse Lavoie, en attendant le dîner, s'en allèrent prendre un bain d'eau sa-lée. Les vagues étaient très fortes à ce moment et Thérèse Lavoie, perdant soudainement pied, fut entraînée par l'une d'elles. Voyant le danger que courait sa compagne, Louise Saint-Jacques appela son père qui se précipita tout habillé à son secours. Il s'en revint avec elle quand il fut probablement pris de faiblesse et lâcha prise. Il fut emporté au large par une vague pendant qu'une autre apportait la jeune Lavoie au rivage. Voyant le danger que courait son mari, madame Saint-Jacques se jeta à l'eau à son tour, mais les forces lui manquèrent probablement aussi et elle fut elle-même emportée par le courant.

Se servant d'une bouée de sauvetage et d'une perche, les petites Louise et Thérèse réussirent à accrocher madame Saint-Jacques et à la ramener au rivage. Elles s'évertuèrent à pratiquer sur elle la respiration artificielle, mais sans succès.

Pendant ce temps, M. Saint-Jacques était complètement disparu de la vue. Ce ne fut qu'une heure plus tard que son cadavre fut rapproché du rivage par des vagues successives et put être ramené à terre par M. Robert Tétu et ses fils qui étaient accourus dès que la nouvelle eut pu leur être donnée.

Aussitôt averti, le docteur Paradis se rendit en toute hâte à l'endroit du sinistre, mais la mort avait fait son oeuvre. Les dépouilles mortelles furent alors amenées à la morgue Ernest Lévesque où une enquête a été tenue, lundi matin, par le Dr Alphonse Couturier, coroner du district. Un verdict de "mort accidentelle" fut rendu.

Me Louis Saint-Jacques était né à Saint-Hyacinthe où il avait fait ses études classiques. Il fit ses études légales à Montréal et fut admis au Barreau en 1919. Après avoir pratiqué quelques années à Montréal, il vint s'établir à Rivière-du-Loup en 1926 en société avec Me Jean-François Pouliot, député de Témiscouata. Une couple d'années plus tard, il ouvrit bureau seul et ne tarda pas à se créer une nombreuse clientèle dont il possédait l'entière confiance. Il était considéré comme l'un des plus brillants avocats de toute la région du Bas-St-Laurent. Tous ses confrères appréciaient hautement sa droiture et ses éminentes qualités. Il ne comptait que des amis.

Il était l'un des conseillers juridiques de la Cité de Rivière-du-Loup et avait été nommé conseiller du Roi il y a quelques années. Depuis trois ans, il était l'un des com-



missaires d'école de la municipalité et jouissait d'une belle popularité dans le cercle de ses connaissances.

Madame Saint-Jacques, née Alice Langlais, était la fille de feu Jules Langlais, C.R., ancien député provincial de Témiscouata, et jouissait aussi de la considération générale de toute la population. Très sympathique, elle ne ménageait pas son dévouement à toutes les oeuvres charitables et philanthropiques de notre ville.

Leur soudaine disparition, dans les circonstances tragiques que nous avons relatées, marquera pour longtemps leur souvenir dans l'esprit de leurs nombreux amis.

M. Saint-Jacques était âgé de 48 ans et madame Saint-Jacques de 37 ans.

Ils laissent dans le deuil trois fillettes, Louise, Marie et Suzanne; la mère de M. Saint-Jacques, madame Maurice Saint-Jacques, de St-Hyacinthe, bien connue dans le monde journalistique sous le nom de Fadette; la mère de madame Saint-Jacques, madame Jules Langlais, de Rivière-du-Loup; trois soeurs de M. Saint-Jacques : Mme Ernest Guilmet, Mme René Morin et Mme Charles Rinfret, toutes trois de Montréal; un beau-frère, M. René Morin; une belle-soeur, Mme Maurice Saint-Jacques (Gabrielle Fraser), de St-Hyacinthe; et une soeur de Mme Saint-Jacques, Mme Monique Langlais, de Rivière-du-Loup.

Les funérailles ont eu lieu, hier matin, à dix heures et demie à l'église St-Patrice, où l'on remarquait une assistance considérable des citoyens de la ville et de la région avoisinante.

(suite à la page 4)

Résolution de condoléances

A une séance spéciale du conseil de la Cité de Rivière-du-Loup, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 24 août 1942.

Étaient présents : Son Honneur le maire Antonio Paradis; MM. les échevins J. Savard, pro-maire, A. LeFrançois, E. Lévesque, E. Marquis, E. Beaulieu, J. Bourgois, formant le quorum du dit conseil sous la présidence de M. le Maire.

L'ordre du jour suivant est unanimement adopté.

Les membres de ce conseil ont appris avec un profond regret la mort soudaine dans des tragiques circonstances, de Me Louis Saint-Jacques, l'un des estimés conseillers de la Cité.

(suite à la page 4)

Eloge de Mre Saint-Jacques par l'honorable Léon Casgrain

L'honorable M. Léon Casgrain, procureur général, a tenu à exprimer ses sympathies aux familles Saint-Jacques et Langlais, si profondément affligées par la tragédie de dimanche dernier :

"Mre Louis Saint-Jacques, a dit l'hon. M. Casgrain, était un des meilleurs avocats non seulement de la Rivière-du-Loup, mais de toute la région du bas St-Laurent. Tous ses confrères appréciaient hautement sa droiture et ses nombreuses qualités. Je l'ai toujours compté comme un de mes meilleurs amis et il m'honorait de son amitié.

Mme St-Jacques était la fille de feu Jules Langlais, avocat distingué au Barreau, qui fut mon prédécesseur comme député à la Législature de Québec. Toute la population de Rivière-du-Loup estimait ce couple uni, exemplaire, qui a été victime de son dévouement.

J'offre aux familles si cruellement éprouvées et plus particulièrement aux trois enfants de nos chers disparus l'expression de ma plus vive sympathie."

Un marin canadien est disparu

M. Lionel Fraser, qui était deuxième officier à bord d'un cargo coté le 29 juillet au large de l'Amérique du Sud, vient d'être classé officiellement dans la liste des victimes de ce torpillage. Sa famille, qui demeure à Notre-Dame des Sept-Douleurs, en face de l'Isle-Verte, a été avertie de sa mort, en fin de semaine.

C'est la seconde tragédie qui éprouve cette famille depuis un an. M. Lionel Fraser était le frère de M. Malcolm Fraser, noyé accidentellement l'été dernier au quai de St-Jean de l'Île d'Orléans.

M. Lionel Fraser était âgé de 24 ans. Il était le fils de M. et madame Pierre-Alcisme Fraser. Il appartenait à une famille de marins. Il était le frère du capitaine Aurèle Fraser, de la marine marchande; de M. Dan-F. Fraser, du bateau-phare de l'Isle-Verte; de M. Cléobald Fraser, gardien du phare de l'Île Rouge; de Mlle Anna, Céclie et Jeanne Fraser, de N.-D. des Sept-Douleurs; de Mlle Germaine Fraser, G.M.G., de Montréal; et de Mlle Alice Fraser, G.M.G., de Rimouski.

La victime était en mer depuis six mois lorsque s'est produit le torpillage.

Un service a été chanté mercredi matin, en l'église de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.



Le major Alice SORBY, du Corps féminin de l'Armée canadienne, est arrivée saine et sauve en Angleterre, d'après les renseignements officiels reçus aujourd'hui du quartier général des forces canadiennes outre-mer.



Le major-général J.-H. Roberts, M.C., commandant d'une division canadienne outre-mer, qui était à la tête des troupes canadiennes qui ont participé au raid sur Dieppe, mercredi le 19 août 1942. (Photo de l'Armée can.)

Pas d'assises criminelles

ELISEE ROY PLAIDE COUPABLE D'HOMICIDE INVOLONTAIRE.

La session des assises criminelles que nous avions annoncée pour le 31 août a été contremandée.

Cette session avait été spécialement convoquée pour entendre le procès d'Elisée Roy accusé de meurtre au sujet de l'incendie de son hôtel à Rimouski, incendie qui a rayé fait plusieurs victimes. Roy avait déjà été trouvé coupable lors d'un procès aux assises criminelles de Rimouski, l'an dernier, mais le verdict avait été annulé en cour d'appel et un nouveau procès ordonné.

Nous sommes maintenant informé que Roy a décidé d'enregistrer un plaidoyer de "coupable d'homicide involontaire" et que ce plaidoyer sera accepté par la Couronne. Il comparaitra devant le tribunal le 31 août pour recevoir sa sentence et la session sera ensuite ajournée à la session régulière de janvier prochain.

Le contrat est accordé pour la construction du barrage au lac Morin

Nous sommes informés que les soumissions reçues pour la construction du barrage au lac Morin ont été ouvertes le 19 août, et que le contrat a été accordé à la plus basse soumission qui était celle de la "Dufresne Construction Company".

Le contrat stipule que la construction devra être terminée au mois de mars prochain. Espérons que la compagnie n'aura pas trop de difficulté à se procurer le matériel requis et pourra terminer son entreprise dans le délai stipulé. L'expérience de la présente saison nous en démontre de plus en plus l'imprudence nécessaire.

Nous réitérons nos félicitations à l'honorable M. Léon Casgrain, au maire de la ville, le Dr Antonio Paradis, et à tous ceux qui leur ont donné leur concours pour assurer la réalisation de cette entreprise si essentielle à l'avenir économique de notre ville.

Roland Desjardins disparu en mer

IL ÉTAIT LE FILS DU DENTISTE J.-L. DESJARDINS, DE TROIS-PISTOLES.

Le docteur J.-L. Desjardins, dentiste, vient d'être informé que le navire sur lequel naviguait son fils, Roland, a été torpillé sur les côtes de l'Atlantique sud, et que cinq membres seulement de l'équipage paraissent avoir été sauvés.

La compagnie qui opérât ce navire a fait savoir également qu'il y a peu d'espoir que le jeune Desjardins ait échappé à la mort, attendu qu'il se trouvait dans un endroit où la torpille frappa le na-

Le jeune Roland Desjardins n'était âgé que de 18 ans. Il naviguait sur un navire appartenant à une compagnie canadienne à titre d'apprenti-pilote.

Le jeune disparu était un ancien élève du convent des Soeurs du Bon-Pasteur de Rivière-du-Loup et du Séminaire de Rimouski. Comme il se destinait à la navigation, il fit finalement un cours commercial chez les Frères du Sacré-Coeur à Montmagny où il gradua en 1941.

Outre son père et sa mère, il laisse trois frères : Maurice, Paul et Claude; quatre soeurs : Denise,

Céline, Hélène et Irène.

Un service sera chanté en l'église de Trois-Pistoles, lundi le 31 courant, à 9 heures.

Nous prions la famille si cruellement affligée de bien vouloir agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

HOTEL MONTCALM

61-169 rue St-Jean, Québec. Chambres simples, avec eau courante \$1.25; avec douche \$1.50 avec bain \$1.75 en montant; prix spéciaux à la semaine. Repas table d'hôte \$0.75.

La Semaine PROVINCIALE

L'ÉCOLIER DOIT ÊTRE EN BONNE SANTÉ

A l'approche de la fin des vacances, l'hon. M. Groulx, ministre de la Santé et du Bien-Être Social, fait un appel aux parents pour qu'ils fassent examiner leurs enfants.

Un enfant qui n'est pas absolument bien portant, ne saurait faire une bonne année. En conséquence, les parents ne devraient pas omettre l'examen médical de leurs enfants à l'ouverture des classes.

"Dans les comtés desservis par nos unités sanitaires, dit l'honorable M. Groulx, les enfants sont généralement bien préparés pour la rentrée. C'est parce que nos hygiénistes y tiennent régulièrement des cliniques de puériculture et y donnent tous les conseils nécessaires aux mères de famille".

Voici le nombre des enfants examinés dans les cliniques du gouvernement provincial au cours du mois de mai et juin :

	mai	juin
De 0 à 1 an	9,683	12,371
De 1 à 6 ans	7,254	13,251
Les visites à domicile se chiffrent par :		
De 0 à 1 an	10,456	12,055
De 1 à 6 ans	15,360	16,723

De plus, au cours du mois de mai, quelque 9,000 écoliers bénéficièrent des conseils des hygiénistes du Gouvernement.

LA GAZOGÈNE

Avec le rationnement de la gasoline et des huiles, le gazogène est appelé à jouer un rôle important dans un avenir rapproché. Ce n'est donc pas en vain que la province de Québec, très riche en bois de toutes sortes, s'intéresse de façon toute spéciale au gazogène et que le Ministère des Terres et Forêts fait faire des expériences depuis plusieurs années.

Si l'on ne peut généraliser l'emploi de ce produit du bois, on sera tout de même en mesure de l'utiliser avec profit dans plusieurs domaines. Actuellement, on a centralisé les expériences et les travaux de recherches à l'Université McGill, où toutes les découvertes faites jusqu'à date, soit au Canada, soit à l'étranger, sont minutieusement étudiées. Parmi les systèmes qui sont soumis à une sérieuse expérience, on mentionne celui qui a été fabriqué à Montmagny par MM. Jany et Dubois. On espère qu'avant longtemps, on pourra fournir des détails très intéressants sur les récents progrès des recherches sur le gazogène.

POUR LES COLONS : 1,180 MAISONS ET 1,310 GRANGES-ÉTABLES. La construction a été très active dans toutes les régions de colonisation depuis le printemps; en particulier, la construction (suite à la page 3)

Bel hommage au notaire L.-A. Dupuis

(suite de la 1ère page)

La première chose qu'on doit se demander, continue M. Dupuis, c'est de savoir si la profession de notaire rend bien les services qu'en attend la population.

Oui, dit-il, si le notaire remplit bien sa mission qui est d'assurer à ses clients la stabilité de leur fortune et de leurs biens de façon qu'ils puissent jouir paisiblement de leur patrimoine sans être tourmentés sur le qui-vive et sans crainte d'être dépossédés.

Pour cela il doit d'abord leur enseigner l'épargne qui devra surtout consister dans le maintien de la fertilité de la ferme, dans l'épierrement et dans l'égouttement, dans l'amélioration du troupeau, en un mot dans tous les déboursés qui augmentent la valeur productive de l'exploitation.

Quand cette forme d'épargne sera organisée, ce sera le temps pour le cultivateur de se permettre l'épargne sous forme d'argent prêt. Et c'est dans ce domaine que les notaires sont appelés à rendre le plus de service à leurs clients. Mais dans ce rôle d'intermédiaires entre ceux qui ont des capitaux disponibles et ceux qui en ont besoin, ils devront mettre au service de la clientèle la compétence, la prudence et tout le désintéressement dont ils sont capables.

Faisant une courte revue de ce qui s'est passé depuis un certain nombre d'années dans le placement des capitaux, il préconise avant tout le placement sur valeurs immobilières le prêt hypothécaire, un peu trop négligé, mais qui revient maintenant à l'honneur.

Les notaires doivent, par leurs conseils et leurs exemples, régir contre cette tendance bien moderne de chercher à s'enrichir vite.

L'honnêteté scrupuleuse, continue-t-il, l'initiative persévérante et la compétence seront toujours les meilleurs moyens d'imposer la confiance à nos clients. L'honnêteté du notaire doit être à toute épreuve, ce doit être une conviction ancrée.

Rappelons-nous, termine-t-il, que la réputation d'un professionnel est plus solidement assise sur la compétence, sur l'honnêteté à toute épreuve, sur la confiance justifiée du client, que sur une protection même toute puissante qui peut faire défaut au moment même où

nous en aurions le plus besoin.

M. l'abbé Gilbert Dupuis, curé de St-Ludger, invité à dire quelques mots, dit qu'il n'a pas de longs discours à faire puisque son frère s'en est chargé. Il est heureux toutefois de l'occasion qui lui est donnée d'offrir ses remerciements pour l'invitation qu'on lui a faite de venir récolter une part des compliments qu'on adresse à son frère... mais qu'il n'en veut garder pour lui qu'une toute petite part.

L'honorable M. Léon Casgrain, procureur général de la province, est heureux de l'occasion qui lui est donnée de venir rendre à son grand ami de toujours, le notaire Dupuis. L'honneur qu'il vient de recevoir, dit-il, est un grand honneur, mais c'est un honneur mérité et un honneur qui rejait sur tous les notaires du Bas-St-Laurent, et il est content de l'en féliciter.

M. L.-P. Lizotte, C.R., député fédéral de Kamouraska, a accepté avec grand plaisir l'invitation de venir se joindre aux tabellions pour rendre hommage à son ancien confrère de collège. Lui, alors jeune écolier, il avait grand opinion de ce finissant et il n'a pas eu à en changer, car ce finissant a fourni une bien belle carrière, tant dans sa vie privée que dans les postes publics qu'il a occupés, et peut être cité en exemple à la jeunesse d'aujourd'hui. Et il le prie de présenter les meilleurs vœux de tous à sa charmante épouse qui l'a toujours si bien secondé en toutes circonstances.

M. le notaire Arthur Duval, de Québec, un des directeurs de la Chambre des Notaires, dit: "Nous sommes tous fiers de l'élection que nous avons fait en juillet dernier en appelant le notaire Dupuis à la présidence, et je n'ai pas besoin d'autre témoignage que le discours qu'il vient de prononcer.

Les districts ruraux, ajoute-t-il, n'ont pas en général été kâtes quant à ce qui regarde leur part de représentation dans la direction de la Chambre, particulièrement le Bas de Québec. Nous étions heureux d'avoir cette année comme votre représentant le notaire Dupuis dont nous connaissons la compétence et qui avait remplacé brillamment le notaire Sirois dans la Commission de Législation. C'était l'homme qu'il nous fallait, cette année, et il est heureux de pouvoir venir se joindre aux confrères de son district pour lui offrir ses hommages et lui dire qu'on attend la réalisation du programme qu'il vient de nous tracer.

Le notaire Yves Montreuil, syndic de la Chambre, remercie les notaires de Rivière-du-Loup de l'avoir invité à venir prendre part à leurs agapes, ce qui, tout en lui donnant l'occasion de rendre hommage à leur nouveau président, lui permet en même temps de leur demander toute leur coopération à l'exercice de ses fonctions. Il les invite aussi à lui offrir les suggestions qu'ils croiraient devoir être utiles pour une réforme des cours universitaires du notariat.

Le notaire Laurent Lesage, directeur de la Revue du Notariat, est heureux de l'occasion qui lui est donnée de venir offrir ses félicitations au notaire Dupuis, qu'il n'a pas rencontré depuis nombre d'années, mais dont il connaît les grandes qualités qu'il a montrées dans l'exercice de sa profession et la large part qu'il a déjà prise à la législation qui la concerne.

Il invite tous les notaires à collaborer à la Revue du Notariat, si ce n'est pas toujours par des articles au moins en envoyant des notes chaque fois qu'il se présente des cas intéressants dans la discussion pour rendre encore plus effective l'exercice de la profession.

Le notaire Eudore Couture, de Rimouski, dit que les notaires du district de Kamouraska ont été bien inspirés d'organiser cette petite fête pour rendre hommage à leur nouveau président, ce qui lui a en même temps permis de venir le rencontrer et lui offrir ses propres félicitations. Il souligne que c'est la première fois que le choix tombe sur la région du Bas-St-Laurent, mais il n'est pas surpris que cela soit enfin venu quand on connaît les éminentes qualités de M. Dupuis. Il ne serait pas mauvais toutefois, ajoute-t-il, que les méthodes d'élection soient changées pour qu'à l'avenir les districts ruraux puissent avoir une représentation plus adéquate.

Sans vouloir critiquer les notaires urbains, il est un fait certain, c'est qu'un notaire de campagne, qui vit plus familièrement avec son entourage et sa clientèle, est mieux à même de comprendre les besoins des districts ruraux. Et il réitére, entre autres choses, à certaines clauses qu'il aimerait à voir retrancher dans les actes du Crédit Agricole parce qu'elles sont préjudiciables aux cultivateurs.

Jusqu'à présent, il n'a reçu que d'aimables accusés de réception à ses demandes, mais rien d'effectif n'a encore été fait. Il a confiance que l'arrivée à la présidence d'un notaire rural contribuera à amener des réformes utiles dans le meilleur intérêt des districts ruraux.

Le notaire Gleason Belzile, de Rimouski, dit qu'il ne sera pas long, se rappelant toujours le mot du notaire Gagnon: "Nous, les notaires, nous sommes des hommes d'actes", non pas des hommes de discours.

Il désire simplement signaler à ses confrères que pour la première fois les districts ruraux ont deux représentants dans la direction de la Chambre des Notaires, le secrétaire de la Commission de Législation étant aussi un notaire de campagne. Nous sommes sortis de l'opposition, ajoute-t-il, et pouvons espérer avoir notre mot à dire à l'avenir.

Il était lui-même à la dernière assemblée générale de la Chambre



Le Régiment de Trois-Rivières est reconnu comme un des régiments le plus "dernier cri" de l'Armée canadienne. En haut à gauche, le commandant du régiment dans un véhicule blindé. De la ville de Trois-Rivières, lui-même, il y compte une foule de connaissances et d'amis. Le capitaine Wilfrid Piché, à droite, est le propriétaire civit de cette chienne qui répond au nom de "Suzy". En bas à gauche, le sergent quartier-maître technique du régiment, Léon Domperre, de Montréal et autrefois de St-Hyacinthe, causant avec son fils Roland, âgé de 19 ans seulement. Tous deux sont dans le Régiment de Trois-Rivières. Ces gais lurons de droite ne partent pas en week-end — les restrictions sur l'essence! — ils se font simplement "poser" par le photographe de l'Armée. Sur le siège avant, de gauche à droite, les soldats Georges et Johnny Donaldson, de North Bay, Ont.; à l'arrière dans le même ordre, le trio Turnbull, de Toronto, Gordon, William et Joe. (Photographies de l'Armée canadienne)

recteur de la Revue du Notariat, est heureux de l'occasion qui lui est donnée de venir offrir ses félicitations au notaire Dupuis, qu'il n'a pas rencontré depuis nombre d'années, mais dont il connaît les grandes qualités qu'il a montrées dans l'exercice de sa profession et la large part qu'il a déjà prise à la législation qui la concerne.

Il invite tous les notaires à collaborer à la Revue du Notariat, si ce n'est pas toujours par des articles au moins en envoyant des notes chaque fois qu'il se présente des cas intéressants dans la discussion pour rendre encore plus effective l'exercice de la profession.

Le notaire Eudore Couture, de Rimouski, dit que les notaires du district de Kamouraska ont été bien inspirés d'organiser cette petite fête pour rendre hommage à leur nouveau président, ce qui lui a en même temps permis de venir le rencontrer et lui offrir ses propres félicitations. Il souligne que c'est la première fois que le choix tombe sur la région du Bas-St-Laurent, mais il n'est pas surpris que cela soit enfin venu quand on connaît les éminentes qualités de M. Dupuis. Il ne serait pas mauvais toutefois, ajoute-t-il, que les méthodes d'élection soient changées pour qu'à l'avenir les districts ruraux puissent avoir une représentation plus adéquate.

Sans vouloir critiquer les notaires urbains, il est un fait certain, c'est qu'un notaire de campagne, qui vit plus familièrement avec son entourage et sa clientèle, est mieux à même de comprendre les besoins des districts ruraux. Et il réitére, entre autres choses, à certaines clauses qu'il aimerait à voir retrancher dans les actes du Crédit Agricole parce qu'elles sont préjudiciables aux cultivateurs.

Jusqu'à présent, il n'a reçu que d'aimables accusés de réception à ses demandes, mais rien d'effectif n'a encore été fait. Il a confiance que l'arrivée à la présidence d'un notaire rural contribuera à amener des réformes utiles dans le meilleur intérêt des districts ruraux.

Le notaire Gleason Belzile, de Rimouski, dit qu'il ne sera pas long, se rappelant toujours le mot du notaire Gagnon: "Nous, les notaires, nous sommes des hommes d'actes", non pas des hommes de discours.

Il désire simplement signaler à ses confrères que pour la première fois les districts ruraux ont deux représentants dans la direction de la Chambre des Notaires, le secrétaire de la Commission de Législation étant aussi un notaire de campagne. Nous sommes sortis de l'opposition, ajoute-t-il, et pouvons espérer avoir notre mot à dire à l'avenir.

Il était lui-même à la dernière assemblée générale de la Chambre

des Notaires comme représentant du district de Rimouski. Connaissant les qualités du notaire Dupuis, sa prudence et son tact, il s'est dit que c'était l'opportunité toute trouvée d'avoir un rural à la présidence en profitant de sa présence comme délégué du district de Kamouraska. Il a proposé comme tel et était fier de le faire dire.

Il va sans dire que ce n'était pas simplement à titre de rural qu'on l'a fait élire, mais parce qu'on a considéré qu'il était digne de succéder à la lignée des 20 présidents qui l'ont précédé et saurait faire honneur à la position. C'est son mérite qui l'a élu.

"Le notaire rural, a-t-on dit, est le rempart de la profession, parce qu'il travaille sans égard au montant en cause". Il y a dans cela beaucoup de vrai, et il met dans le nouveau président tous ses espoirs de la profession pour le redressement de certains torts et son avancement. Il termine en remerciant les organisateurs de la fête, et particulièrement le dévoué secrétaire qui en a été le factotum, le notaire S.-P. Dugal.

M. et madame Ernest Paradis (Antoinette Carrier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 17 août, sous les prénoms de Joseph, Gilles, Roger, Parrain: M. Roger Bernier; marraine: Mlle Suzanne Paradis. Porteuse: Mlle Ernestine Carrier, tante de l'enfant.

Noranda —Madame J.-Ernest Hudon, de St-Hubert, ainsi que sa fille madame Georges Bugeau, de Montréal étaient en visite chez M. et madame -Etienne Cimon, de Noranda.

- Encouragez - nos Annonceurs

Sa deuxième guerre



Si, dans une guerre totale, il faut de jeunes énergies pour fournir l'effort soutenu qu'exigent les poussées irrésistibles des armées motorisées, les hommes d'âge mûr, ceux surtout qui ont l'expérience de la vie militaire, ont aussi un rôle important à jouer sur d'autres fronts; en accomplissant des tâches nécessaires quoique plus modestes que celles des combattants de première ligne, ils rendent les soldats de la jeune génération disponibles en plus grand nombre pour les formations de combat. Telle est du moins l'opinion du soldat J.-W. Harmon, de la Compagnie No 13 de la Garde des Vétérans du Canada; homme d'affaires de Boston, il a servi dans l'armée britannique durant la Grande Guerre et a repris avec plaisir du service dans l'armée canadienne pour faire sa part dans la guerre actuelle.

On étudiera ces demandes

th été de café au matin du 3 août. Les demandes dont il s'agit ici sont celles que les marchands avaient le privilège de faire pour obtenir la permission de refaire leurs provisions normales de thé ou de café sans remettre à leurs fournisseurs les coupons de rationnement requis.

Les coupons détachés

Les coupons marqués de lettres maintenant requis pour l'achat du thé et du café ne peuvent être remplacés s'ils ont été détachés par erreur de la carte de rationnement, lors de l'achat de sucre. Cette déclaration a été rendue publique aujourd'hui par la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre à la suite des rapports lui parvenant, de cas isolés, où les coupons marqués de lettres ont été détachés des cartes de rationnement à la place des coupons numérotés, lors d'achat antérieur de sucre. La ration de breuvage est maintenant d'un once de thé et de quatre onces de café par semaine pour chaque personne de 12 ans et plus.

Les prix de la viande

OTTAWA, 12. — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre rappelle aujourd'hui aux producteurs, commerçants et consommateurs de viande que le 16 août, les ventes de gros et de détail de carcasses d'agneaux et de porcs et de l'étoilé sont tombés de nouveau sous les prix de base du plafond. A compter du 16 août inclusivement le prix maximum de tout agneau sera le prix de plafond établi par chaque commerçant pendant la période de base, du 15 septembre au 11 octobre dernier.

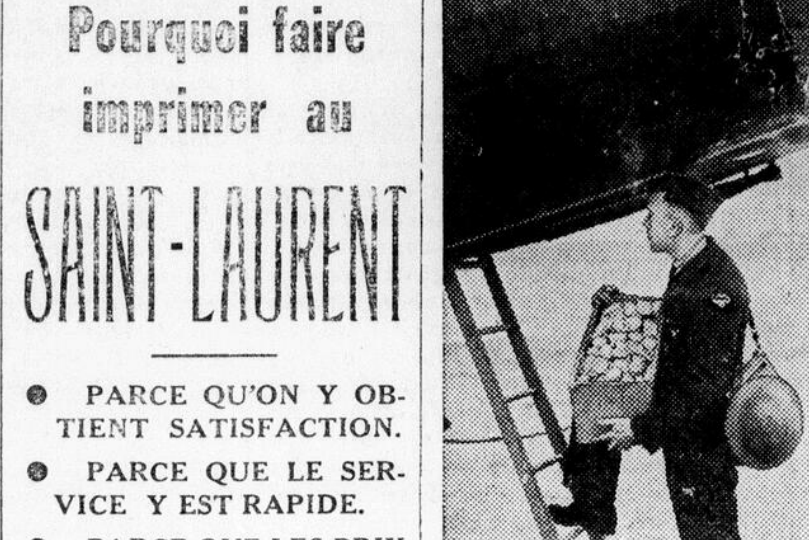
Fille demandée

On demande une fille comme aide à la cuisine. S'adresser au bureau de l'Hôtel St-Louis, Rivière-du-Loup, Station. 16-p-p.

Comité de la Société Ambulance St-Jean à Cacouna

Le comité central de l'Association ambulancière St-Jean, division de Québec, vient de former un comité local dans la paroisse de Cacouna, où débutera prochainement une série de cours de premiers soins aux blessés. Ce comité local se compose comme suit: Président, M. le maire Emile Lebel; présidente, Mme Yvonne Prieur; vice-présidente, Mme Alphonse Sirois; secrétaire, Mlle Alma Gasseau. Grâce à l'initiative et au dévouement de Mme Prieur, les cours pourront commencer dans une semaine. Depuis les événements tragiques qui se sont déroulés dans le fleuve, nos populations comprennent avec un réalisme saisissant, l'opportunité de former un organisme qui pourra rendre de précieux services à la population, en cas d'accidents ou de raids, en attendant la venue du médecin.

Bombardement amical



Contrairement à la pratique allemande, les aviateurs canadiens sont loin de se semer que des engins de destruction. L'Angleterre se prive d'une partie de sa faible ration de thé pour venir en aide à un petit peuple invincible. On jette au-dessus de la Hollande des sacs de thé. A cette pensée, les Canadiens acceptent mieux le rationnement nouveau. (Photo du C. A. R. C.)

A la défense du port d'Halifax



Le skipper Paul Perreault, originaire de Ste-Anne de la Pêrade, capitaine d'un vaisseau-moteur, préposé à la chasse aux sous-marins au large du port de Halifax. Le skipper Perreault est âgé de 30 ans, c'est un ancien du Mont St-Louis. Avant d'entrer dans la marine il avait navigué pendant dix ans sur les Grands Lacs et dans le golfe Saint-Laurent.

- Encouragez - nos Annonceurs

THEATRE PRINCESSE

2 représentations le soir, 7.30 hres et 9.15 hres

Aujourd'hui jusqu'à vendredi soir
Joan Arthur et Robert Cummings dans
"The Devil and Miss Jones"

Un film où vous riez aux larmes! Une comédie sans pareille... C'est tordant!
Aussi Sujets courts et Nouvelles.

SAMEDI—LUNDI—MARDI
Claudette Colbert dans un souvenir secret qu'aucun autre homme ne peut détruire!
"Remember the Day"
avec John Payne.
Un film d'actualité... Une histoire palpitante...
Un drame!
Aussi Sujets courts et Nouvelles.

Commençant mercredi le 2 septembre pour 3 jours
Tyrone Power, avec Gene Tierney, dans
"Son of Fury"
Un film rempli d'aventures romantiques dans les îles du Pacifique.
PREMIER EPISODE DE LA NOUVELLE SERIE
"JUNGLE GIRL"
Personne ne voudra manquer un épisode tellement elle est intéressante!

Buchers demandés

J'ai besoin de bons bûchers expérimentés. Les salaires sont ceux établis par la Commission. Je donnerai un boni de 21¢ par jour soit à gage ou à forfait (job). Pension 60¢ par jour.

Pour plus amples informations adressez-vous à

J. A. MAILLOUX
Saint-Honoré

ou à

WILLIE PLOURDE
Rivière-du-Loup, Sta.

Autorisés par John Murdock à s'occuper de l'engagement des bûchers pour les chantiers de St-Raymond.

15-16-17-18-p-p.

Les Marchés de viandes LEOPOLD PELLETIER

126 A Lafontaine (Au Centre) 248 1/2 Lafontaine (En Bas)

V

Pour la Victoire Finale

ACHETEZ DES TIMBRES D'EPARGNE DE GUERRE

Toujours à votre service, les magasins LEOPOLD vous assurent qualité et bas prix. Parlez-en à vos amis.

BEURRE, premier choix, la livre	38c	5 lbs	\$1.83
GRAISSE pure lard Maple Leaf, par 10 livres			\$1.30
BOUDIN frais, 2 livres pour			35c
POULETS pour rôti, la livre			30c
AGNEAU, quartier de devant, la livre			22c
BOEUF, haut de côte, par 5 livres			14c
BOEUF, bas de côte, par 5 livres			08c
TETE de lard, la livre			05c
BLE D'INDE canadien, en épis, la doz	25c	et	30c
TOMATES, gros panier			53c
CELERI, gros pied	15c	— 2 pour	29c
PATATES par 10 livres			40c

Chaque fois que vous achetez vos viandes, vous savez de suite que vous obtenez pour votre argent.

Appelez toujours 345 ou 135

Léopold PELLETIER

BOUCHER
RIVIERE-DU-LOUP

Académie Commerciale BEAULIEU RIV.-DU-LOUP

Académie bilingue et privée acceptée par le Département de l'Instruction publique; classe qui depuis 9 ans est sous la direction du Prof. J.-B. Beaulieu, possédant diplôme supérieur d'enseignement de l'E. N. Laval de Québec, certificat de "French 6" and "Public Speaking 8 10" du Harvard University, Cambridge, Mass.

260, rue Lafontaine Tél. 3864
Pour informations, 2 à 4 hrs.

LA COORDINATION DE NOS FORCES ARMEES

Au moment où le navire de guerre canadien va quitter les chantiers maritimes, les officiers de la marine et ceux de l'armée se tiennent côte à côte, ce qui symbolise la coopération qui existe entre les diverses forces armées. C'est ce qui permet le transport régulier des troupes à bon port et, de façon générale, la conduite plus efficace de la guerre sur les fronts les plus divers. (Photo de l'Information navale)

Billet du jeudi

Elie Whitney, père de l'industrie moderne

L'univers s'extasia longtemps sur la puissance industrielle des Etats-Unis, et les méthodes qui leur permettent une production extrême...

Elie Whitney naît à Westborough, dans l'Etat du Massachusetts, le 8 décembre 1765. Il débute dans la vie comme fabricant de clous...

Au lendemain de la révolution américaine, Whitney imagine un système nouveau de fabrication qui transformera l'industrie de son pays et du monde entier...



LE VIEUX CAOUTCHOUC S'EN VA T'EN GUERRE

Avez-vous de vieux pneus?... de vieilles chambres à air?... Voilà l'une des questions qui sera répétée un peu partout pendant la campagne de récupération du caoutchouc...

Au Juvénat d'Estcourt

L'entrée au Juvénat d'Estcourt aura lieu le 2 septembre. Ce Juvénat de jeunes filles a été ouvert l'an dernier...

Filles demandées

Deux filles demandées pour ouvrage d'hôtel. S'adresser à l'Hôtel Ophir, Rivière-du-Loup, Station, 16-p-p.

Lisez le Saint-Laurent

Il convient aussi une instruction et une éducation familiales bien à point. Estcourt est une jolie paroisse dans le comté de Témiscouata...

Des exhibits intéressants et prometteurs

La section qui semble avoir suscité le plus d'intérêt à l'exposition des arts domestiques de Rivière-du-Loup est, sans conteste, celle qui était réservée aux exhibits de l'Ecole d'Orientation Artisanale.

La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup

Les vacances sont maintenant finies; la nature nous le dit assez clairement: les feuilles des arbres jaunissent et même elles commencent déjà à tomber...

Tout le Canada bénéficie d'un grand essor industriel. Cependant il semble que nous restons au même point depuis plusieurs années.

Que chacun fasse le sacrifice d'une simple veillee pour venir voir ce qui se passe à la Chambre de Commerce et même nous favoriser de ses suggestions.

Ce soir, assemblée régulière de la Chambre de Commerce. Nous y invitons tous les citoyens, membres ou non; tous sont les bienvenus.

S.-P. DUGAL, Notaire, Publiciste.

Ensemble formulons le vœu, afin que l'exposition de Rivière-du-Loup soit, l'an prochain, plus révélatrice.

SYNDICAT D'INITIATIVE DU TEMISCOUATA. Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup, 25 août 1942.

Lisez le "Saint-Laurent"

Carabine

On demande à acheter une carabine de seconde main. Pour plus d'informations écrire ou se rendre au Bureau du "Saint-Laurent".



(suite de la 1ère page)

de nouvelles granges-étables qui a dépassé tous les records établis en ces dernières années.

Du 1er avril au 1er août 1942, le Ministère de la Colonisation a accordé des primes pour l'érection de 200 nouvelles maisons d'après le plan fédéral-provincial et 986 d'après le plan provincial.

La construction des granges-étables a connu une augmentation encore plus considérable. En effet, au 1er août, les octrois accordés se chiffraient à 1.310, soit 250 de plus que ceux du plan fédéral-provincial et 1.060 de plus que ceux du plan provincial.

L'aide du Gouvernement aux colons est appréciable et le budget affecté à cette fin a été considérablement augmenté, mais il n'en demeure pas moins que le colon doit faire sa part, et c'est ainsi que dans toute la politique du Ministère de la Colonisation, se manifeste l'intention bien arrêtée d'aider généreusement le colon qui veut faire sa part en s'aidant d'abord lui-même.

MONSIEUR GOUBOUT AIME A PARLER FINANCES

Il était devenu si difficile à Monsieur Duplessis de trouver les fonds nécessaires pour son administration qu'il lui fallut contracter, à l'été de 1939, un mois avant la guerre, un gros emprunt sur le marché de New-York pour payer ses dépenses ordinaires et extraordinaires.

Cette semaine, M. Goubout a contracté un emprunt de REMBOURSEMENT de \$9.725.000, qui a été souscrit en trois heures à peine.

Cet emprunt a été contracté, pour rembourser des soldes d'emprunts antérieurs parvenus à échéance. Il n'est donc pas question de nouvel argent, et la dette consolidée de la Province demeure la même, sans aucune augmentation, puisque toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires sont maintenant payées à même les revenus.

Le contraste est frappant entre l'emprassement des prêteurs du Québec et de l'extérieur pour obtenir des obligations à 3 1/2 % de la Province qui sont offertes pour rapporter 3.54 %, alors qu'il y a trois ans, l'administration Duplessis ne pouvait pas trouver d'argent à emprunter sur le marché canadien, même en offrant un intérêt supérieur à 4 pour cent, et était obligée d'aller emprunter aux Etats-Unis.

La situation s'explique lorsque l'on se donne la peine de jeter un coup d'oeil sur l'amélioration survenue dans les finances de la Province de Québec, grâce non seulement au redressement marqué dans les conditions économiques mais encore, et particulièrement, grâce à l'habileté reconnue de l'honorable M. J.-A. Mathewson, le meilleur trésorier qui ait présidé aux finances du Québec depuis la Confédération.

Le prospectus publié par les maisons de courtage à l'occasion de la nouvelle émission indique que la position financière de la Province continue de s'améliorer.

Pour l'année terminée le 31 mars 1942, la province a enregistré un surplus de \$19.845.000, au compte ordinaire et le surplus a été de \$1.988.000, en tenant compte des dépenses en immobilisation.

Les autorités provinciales ont aussi réussi à diminuer le passif total, direct et indirect de \$4.044.000, au 31 mai 1942.

Le jour n'est pas loin où la province jouira de son ancien "prestige financier" et pour cause, car sa dette par tête est approximativement la moins élevée de toutes les provinces du pays et elle est de moitié moins élevée que la plus haute.

Sincères félicitations à M. Mathewson dont la sagesse et la vigilance inlassable, la fidélité au principe de l'épargne ont permis d'obtenir en si peu de temps ces heureux résultats dont nous nous réjouissons.

PROTECTION AUX OUVRIERS

Le gouvernement Godbout a édicté une magnifique législation ouvrière; mais cette législation, si belle soit elle, serait lettre morte si elle n'était appliquée sévèrement par les tribunaux de justice.

Heureusement que les juges de la correctionnelle collaborent efficacement avec les comités conjoints de nos diverses industries pour faire respecter les lois collectives de travail que l'on doit aux gouvernements libéraux. Chaque semaine, des patrons sont condamnés à l'amende pour avoir violé certains articles des décrets promulgués par Québec dans l'intérêt de tous les employés et patrons. Depuis le commencement de l'année, il y a eu quantité de sommations envoyées à des patrons par divers comités, principalement ceux de la construction, de l'automobile, des barbiers et de la coiffure.

Lorsqu'il s'agit de faux rapports dans le but de tromper les inspecteurs et payer les ouvriers un salaire moindre que celui fixé par le décret collectif, l'amende est de \$200,00.

Lorsque l'affaire est plaidée avec plusieurs ajournements, les frais dépassent souvent le montant de l'amende, et nous avons vu récemment, un entrepreneur obligé de payer \$500,00 pour avoir déclaré sur son rapport au comité conjoint de la construction qu'il payait ses hommes 82 cents de l'heure, alors qu'il ne leur donnait que 42 cents.

Il est Plus Important que jamais de RETOURNER LES BOUTEILLES



VIDES

QUAND VOUS ACHETEZ une provision de "Pepsi-Cola" pur et pétillant pour la maison, vous payez un dépôt sur chaque bouteille.

VOUS N'ACHETEZ PAS LES BOUTEILLES. Vous ne payez en réalité que pour les 12 onces de savoureux "Pepsi-Cola" contenues dans la bouteille. Le dépôt sur la bouteille est un placement que vous faites pour vos prochaines commandes de "Pepsi-Cola."

SUR CHAQUE BOUTEILLE DE "PEPSI-COLA" se trouve la marque de commerce "Pepsi-Cola" qui l'identifie comme étant la propriété de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, ou de ses embouteilleurs. Les bouteilles portant la marque de commerce "Pepsi-Cola" ne vous sont jamais vendues—elles vous sont prêtées. C'EST DE L'ARGENT EN DÉPÔT que ces bouteilles vides portant la marque

de commerce "Pepsi-Cola" que vous avez chez vous. Retournez-les, comme toujours, à votre marchand et procurez-vous une nouvelle provision de "Pepsi-Cola" sans payer de dépôt sur vos nouvelles bouteilles.

DES MILLIERS DE CAISSES de "Pepsi-Cola" sont consommées chaque jour par les forces armées du Canada. Des milliers de caisses vont aux navires qui relient la Grande-Bretagne aux autres parties de l'Empire. Et des milliers d'autres caisses sont chaque jour aux usines de guerre du Canada—pour soutenir l'énergie nécessaire à l'effort de guerre.

EN TEMPS DE GUERRE, LES BOUTEILLES DOIVENT SERVIR. En retournant promptement les bouteilles vides portant la marque de commerce "Pepsi-Cola", vous faites épargner des bouteilles—ce qui permet de fournir plus de verre aux industries vitales.

SERVEZ DONC LE CANADA—SERVEZ-VOUS VOUS-MÊMES—RETOURNEZ PROMPTEMENT À VOTRE MARCHAND LES BOUTEILLES VIDES PORTANT LA MARQUE DE COMMERCE "PEPSI-COLA"

PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

EMBOUETTEURS AUTORISÉS DE PEPSI-COLA SOUCY & FRÈRES, Enr.

2a Rue Amyot

RIVIERE-DU-LOUP.

Téléphone 2742

Saint-André

Notes sociales.

M. et Mme Lucien Paradis et leurs enfants, Roger, Pauline et Denis ont passé le dimanche à Rivière-du-Loup chez leurs parents.

M. et Mme Georges Lemieux et leurs enfants, Eliette, Réal et Louise, de passage à St-Epiphanie, où Mme Lemieux et ses enfants passent la semaine.

M. et Mme Marcel Marquis et leur fils, Ernest, de Montréal et leurs filles, Alfrédine, Alice et Yvonne ont passé quelques jours à Halifax, chez M. et Mme Omer Marquis.

M. et Mme Lucien Guy et leur fille, Yolande, de Ste-Anne de la Pocatière, en visite chez M. Marcel Marquis.

M. Alfred Marquis, professeur est revenu de Beauceville où il a suivi des cours de travaux manuels.

Mlle Alice Marquis passe la semaine à Ste-Anne de la Pocatière, chez sa soeur, Mme Lucien Guy.

Mme Cyprien Pelletier, M. et Mme Justinien Pelletier et leur fille Rita et M. Cyrille Hudon, de St-Denis, M. et Mme Lauréat Pelletier et leurs enfants, Carmen, Monique, André et Nicole, MM. Armand Pelletier et Roland Bérubé, de Jonquière; M. et Mme Lorenzo Hossé et leurs enfants, Siméon et René; M. et Mme Ovilla Bérubé et leur fils Réjean, de Kamouraska, et Mlle Deschênes, d'Ottawa, tous en visite chez M. et Mme Louis Dionne.

Le soldat Anatole Tessier a passé le dimanche chez des parents. M. William Ouellet, du Massachusetts passe quelques jours chez son père, M. Bernard Ouellet.

Samedi soir le 22 août, un groupe de parents se réunissait chez M. et Mme Wilfrid Lévesque. On remarquait: Mme Xavier Lévesque et son fils Condé, de Notre-Dame du Portage; Mme Charles-Eugène Beaulieu et sa fille Pauline, de Montréal; Mme Louis Dubé et son fils Adalbert, de St-Antoine; M. et Mme Charles Beaulieu, de Montréal; M. et Mme Georges Garon, de St-Alexandre, ces deux couples mariés récemment; M. Joseph Lévesque, de St-Alexandre; M. et Mme Gérard Lévesque, de St-André.



DES QUEBÉCOIS QUI SAVENT MONTRER LES DENTS

Ci-haut trois Québécois qui montrent les dents, mais c'est pour sourire. Tous trois sont à bord d'un même destroyer de la marine de guerre du Canada. Ce sont, de gauche à droite: David Hughes, dont les parents demeurent dans l'historique rue Champlain, et Jean Houde, canonnier, fils unique d'Aldéric Houde, rue Franklin. Il s'est engagé avant le début de la guerre et a fait depuis une vingtaine de traversées outre-mer. (Photo de l'Information navale)

NOUVELLES SOCIALES

—M. Jean-François Pouliot, C. R., M.P., a passé la journée de samedi dernier à La Malbaie, l'invité de l'honorable M. Oscar Drouin.

—M. Benoît Robert, avocat, et Gérard Champagne, de Montréal, ont passé quelques jours à Rivière-du-Loup au début de la semaine.

—M. et madame Emile Dubé et leur fille Céline, de Montréal, ont passé quelques jours à Rivière-du-Loup chez des parents et amis.

—Madame Célestin Rioux est de retour d'une promenade à Drummondville chez son fils, M. J.-Wilfrid Rioux, agent de gare C. N. R.

—M. Robert Thérèse, de St-Eleuthère était en ville mercredi pour les funérailles de M. et madame Saint-Jacques.

—Le lieutenant Carmen Murray, du Corps féminin de l'Armée canadienne, de Québec, était l'invitée du capitaine Henry Morel en fin de semaine.

—M. et madame Daniel Lepage, de Ste-Florence, sont en voyage de noces à Rivière-du-Loup, chez leur oncle M. Adrien Lajoie.

—Mademoiselle Simone Lavoie passe quelque temps à Montréal et Lachute Mills, l'invitée de ses sœurs, mesdames Emile Dubé et Gérard Joubert.

—M. et madame Roméo Bernier et leur fils Jean-Paul, d'Edmundston, N.-B., sont venus passer la semaine chez leur mère madame Georges Bernier, de St-Ludger.

—M. Paul-Emile Morin, de Montréal passe la semaine chez ses parents, M. et madame J.-A. Morin, de cette ville.

—Mademoiselle Fernande Michaud, d'Ottawa passe ses vacances à Rivière-du-Loup, chez ses parents, M. et madame Arthur Michaud.

—Madame Raymond Johnson et son fils Henri, de Rivière-Blanche étaient à Rivière-du-Loup la semaine dernière chez leurs parents, M. et madame Alfred Lévesque.

—Mademoiselle Jeannette Lacombe a passé quelques jours à Québec, l'invitée de madame Victor Trépanier.

—Mademoiselle Olivia Marmen a reçu, mardi, à l'heure du thé, en l'honneur de sa sœur Marcelle et de mademoiselle Arthurette Lafrance, à l'occasion de leurs prochains mariages.

—M. G.-A. Gagnon, de Trois-Pistoles, était à Rivière-du-Loup dernièrement, par affaires.

—M. Lucien Bernier de la R. C. A. F. a passé la fin de semaine chez son père, M. Théodore Bernier, de St-Ludger.

—M. et madame Arthur Lebel et leur fils Roger, de Québec, ont passé une semaine à Rivière-du-Loup, récemment.

—M. et madame Léopold Pelletier et leurs enfants ainsi que M. et madame Joseph Beaulieu et leurs enfants, de Rivière-du-Loup ont passé le dimanche au chalet de M. Thomas D'Amours, de Trois-Pistoles.

—M. J.-H. Duval, industriel, de Trois-Pistoles, était à Rivière-du-Loup au début de la semaine.

—Mademoiselle Jeanne d'Arc Gagnon passe la semaine à Québec l'invitée de sa tante, madame Arthur Lebel.

DÉVOILEMENT D'UNE STATUE A SAINTE-ANNE

A LA POINTE DE RIVIERE-DU-LOUP

L'honorable Alexandre Taschereau, ancien premier ministre de la province, a dévoilé une statue à la bonne sainte Anne, dimanche dernier, à la Pointe de la Rivière-du-Loup, au cours d'une émouvante cérémonie présidée par M. l'abbé Léon Dumais, desservant de cette colonie de villégiaturistes.

La statue, oeuvre des frères Bourgault, de St-Jean Port-Joli, est un don des citoyens de Rivière-du-Loup.

Après une brève allocution, M. l'abbé Dumais invita M. Taschereau, qui passe la belle saison à la Pointe depuis 42 ans et qui est présentement marguillier en charge

de la desserte, à dévoiler la statue. Le Dr Antonio Paradis, maire de Rivière-du-Loup, prononça une allocution pour remercier les donateurs et souhaiter la bienvenue à tous. L'hon. M. Taschereau fit l'éloge de M. l'abbé Dumais. S'il déteste la pêche, dit-il, il aime le pêcheur et l'invite M. Jean-François Pouliot à le visiter. Orateur suivant, M. Pouliot promit de se rendre à cette invitation après le chant des Vêpres.

Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Paul Lévesque, de l'hôpital de Rivière-du-Loup, qui fit l'apologie de sainte Anne, patronne des mères, patronne des jeunes filles et patronne du Canada.

A l'attaque de Dieppe

PORTE DISPARU

Parmi ceux qui sont portés disparus au cours de la mémorable expédition contre le port de Dieppe, nous relevons le nom de l'un des nôtres, dans les listes publiées à date, le soldat Henri-Georges Michaud, numéro matricule E-14503 qui est mentionné comme le fils de madame Marie-L. Michaud, de Rivière-du-Loup.

Décès à l'Hôpital

Mardi matin est décédé à l'hôpital de cette ville, un enfant de cinq ans, Ghislain Lévesque, fils de M. et Mme Albert Lévesque, de l'Isle-Verte. L'inhumation aura lieu à l'Isle-Verte.

Nos sympathies à la famille.

Victimes de leur héroïsme

(suite de la 1ère page)

M. l'abbé Philias Roy, curé de St-Patrice fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-Alph. Langlais, ancien curé de St-Pascal, oncle de la défunte, assisté comme diacre de M. l'abbé Raymond Dupuis, vicaire de la paroisse et du Rév. Père Adrien Pouliot, S. J., comme sous-diacre.

Au choeur on remarquait M. l'abbé Philias Roy, curé de St-Patrice, M. l'abbé J.-T. Thibault, M. l'abbé J.-B. Martin, curé de Ste-Hélène, M. l'abbé J.-S. Boucher, curé de St-Pascal, M. l'abbé Frs. St-Pierre, curé de St-Pacôme, M. l'abbé J.-A. Hudon, curé de Notre-Dame du Portage, M. l'abbé Stanislas Roy, curé de St-Fabien, M. l'abbé Gérard Plourde, du Séminaire de Rimouski, le Rév. Père Létourneau, Rédemptoriste, d'Estcourt, le Rév. Père Jean Labbé, O. M. I., de l'Université d'Ottawa, MM. les abbés Camille Mercier, Rosaire Bernier, Origène Boulanger, Charles Frère, J. Roussel, Roland Desmeules et Emile Théberge, du Collège de Ste-Anne, MM. les abbés Berchmans Laforest, Réginald Bérubé, Florent Rhéaume, Hébert Bourret et Régis Pelletier, séminaristes.

Grande assemblée

DU SYNDICAT DE LA CONSTRUCTION

Les membres du syndicat de la construction sont priés de ne pas oublier leur grande assemblée mensuelle qui aura lieu mardi le 1er septembre au local du syndicat, rue de la cour, à 8 heures du soir comme d'habitude. Des questions intéressantes seront soulevées pour discussion. Le mouvement syndical se développe à Rivière-du-Loup, un nouveau syndicat, celui de la pulpe, vient d'être formé et approuvé par le gouvernement. D'autres projets de formation de syndicats font des progrès. La préférence syndicale elle-même s'accroît à l'avantage de nos membres. C'est le temps pour les salariés de s'unir plus que jamais et de rester courageux et tenaces en face des épreuves qui se présentent, car des épreuves il y en a toujours. Le succès est à cette condition : savoir lutter. Lutter encore, c'est relativement facile quand on sait se tenir solidement. Pour cela il faut du monde aux assemblées, il faut que les membres sachent ce qui se passe.

LE COMITE

St-Thomas, Ont.

Mardi, le 12 août, Mme Salomon Flaubert recevait à l'heure du thé, en l'honneur de Mme Georges Chamberland, à l'occasion de son prochain départ de St-Thomas. Mme Flaubert et ses jeunes filles, Lucie (Mme Gordon Hooper) et Richa, recevaient les invités au nombre desquelles nous avons remarqué Mmes Robert Racine, Jimmy Walsh, Gaston Charette, Laureen Pearce, Tom. Wilson, J. Jones, P. Kohane, T. Morrison, F. Cassis, Raymond Blouin, Frank Churchill, Bill Sullivan, T. Smith et plusieurs autres.

Mme Chamberland ira rejoindre son mari, M. Georges Chamberland, de la Royal Canadian Air Force, qui est maintenant stationné au No 3 Flying Instructor's School, à Arnprior, Ont., depuis juillet.

M. Chamberland, en fin de semaine, est venu rencontrer à Ottawa Madame Chamberland et ses enfants, Michel et Claire, en route pour Arnprior où ils résideront au No 104 Edward Street.

Défi

Jean-Paul Dubé, lutteur de Notre-Dame du Lac lance un défi pour un combat revanche à M. Roger Landry, dans un combat de deux dans trois à finir, à la prochaine séance de lutte, vers le 7 septembre 1942.

HOMMES ET FEMMES

Préposés aux Placements et aux Réclamations demandés

Par :

La Commission du Service Civil du Canada
Pour le Bureau Local de la
COMMISSION D'ASSURANCE CHOMAGE
à Rivière-du-Loup, P. Q.

Salaires : Grade 4 \$2,100.00 Grade 3, \$1,800.00
Grade 2 \$1,500.00 Grade 1, \$1,200.00
par année, plus boni de vie chère autorisé et
sujet aux déductions statutaires.

MINIMUM DES QUALIFICATIONS REQUISES : Les applicants doivent être résidents de Rivière-du-Loup ou des territoires environnants et avoir l'expérience dans les procédures de bureaux, habileté à rencontrer le public, quelques connaissances dans le placement sont requises, de préférence quelques connaissances dans quelques industries, intégrité et bon jugement.

Les formulaires d'applications peuvent être obtenus aux bureaux de postes, et envoyés à :

Au Représentant
Commission du Service Civil,
a/s Maître de Poste,
RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.
Pas plus tard que le 31 août 1942.

Au Théâtre Princesse

Mardi 9 septembre à 8.30 heures sera joué "Jeunes Amours", drame en 4 actes. Les artistes sont Jeannine Boyer, Denise Pelletier, de "Un Homme et son Pêche", Lucille Lauzon, J.-René Coutlée, etc. Admission générale 50c. Réservés 75c.

Les billets sont en vente au contrôle du théâtre.

Prochains mariages

Samedi le 5 septembre sera béni en l'église St-Jean-Baptiste de Montréal, les mariages de Mlle Marcelle Marmen, fille de M. et Mme Alphonse Marmen à M. Wilfrid Lafrance, I. E. J., de Montréal, fils de M. et Mme Arthur Lafrance; et Mlle Arthurette Lafrance, fille de M. et Mme Arthur Lafrance à M. Georges Climon, fils de M. et Mme François Climon.

Pas de faire-part.

Lisez votre journal

Moulin à scie à vendre

Un moulin à scie par eau avec turbine, comprenant grande scie et moulin à bardeau. Vendrai le moulin ou le mécanisme seulement. S'adresser à JOS. BERUBE, Viger (St-Epiphane), Co. Témis, P. Q. 16-p-p.

Au verger du platine

Pommes et miel à vendre. Entrée en arrière de l'ancienne buanderie, rue St-Louis. Tél. 2312. Louis Pelletier, prop. 16-17-p.

Naissance

M. et madame Henri Ouellet (Odile Viel) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 13 août et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph, Pierre, Gilles, Parrain et marraine : M. et madame Pierre Ouellet, grands parents de l'enfant. Porteuse : Madame Sylvio Viel, grand-maman de l'enfant.

Magasin à louer

Magasin à louer au No. 205 rue Lafontaine, au prix de \$55.00 par mois jusqu'au 31 mars 1943. Possession immédiate.

Pour plus amples informations, s'adresser à :

M. ARMAND BELLE,
M. JOS. POMMET,
14, rue JOLY
ou encore
DOMINION STORES LIMITED
Tél. Atlantic 9491, Montréal.

16-17-p.

Feu madame Alexis Beaulieu

Mardi le 26 août est décédée à la résidence de sa fille Madame Arthur Lafrance, de la rue St-Joseph, Dame Adélaïde Chassé, épouse de feu Alexis Beaulieu. Elle était âgée de 92 ans.

Ses funérailles auront lieu à l'église St-Patrice vendredi matin, à 9 heures.

Nos vives condoléances à la famille en deuil.

Mariage

Mardi matin à 8 1/2 heures, en l'église de St-Patrice a été béni le mariage de Mlle Ursule Caron, fille de M. Georges Caron avec M. Paul Hodgson de Lauzon, fils de M. et Mme Willie Hodgson de cette ville. A l'issue de la cérémonie une réception eut lieu à l'Hôtel Portage Inn. Les nouveaux époux partiront ensuite en voyage de noces à Québec et Montréal.

Chambres à louer

Deux chambres à louer dont l'une assez grande pour un couple marié. Chambre et pension si désiré. S'adresser au No. 32 rue Hôtel de Ville, Rivière-du-Loup. 16-p.

Résolutions de condoléances

(suite de la 1ère page)

lers juridiques de la municipalité, et de son épouse, et prie la famille des regrettes défunts d'agréer l'expression de leurs sincères et vives condoléances.

A. PARADIS, M. D., maire.
J. LEBEL, sec.-trésorier.

Résolution de condoléances

A une session spéciale des Commissaires d'Ecoles pour la municipalité de la cité de Rivière-du-Loup, tenue au lieu ordinaire de ses séances en l'école Saint-Vincent de Gonzague, lundi le 24 août 1942.

Étaient présents : M. J.-L. Drolet, président; MM. les commissaires Jos. Savard, Michel Côté, Dr A. Couturier, formant le quorum des dits commissaires sous la présidence de monsieur le président.

L'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

Les Commissaires d'Ecoles de la cité de Rivière-du-Loup sont cruellement éprouvés par le décès de leur estimé collègue M. Louis Saint-Jacques et de sa femme.

En leur nom comme au nom du personnel enseignant et des officiers et employés de la Commission Scolaire, les Commissaires d'Ecoles de la cité de Rivière-du-Loup offrent aux membres de la famille leurs respectueuses condoléances.

J.-L. DROLET, président.
J. LEBEL, sec.-trésorier.

L'Ecole d'Initiation Artisanale

MISE AU POINT

La semaine dernière, nous avons annoncé que douze des quatorze élèves de premier cours à l'école d'initiation artisanale avaient trouvé de l'emploi, grâce à cette première année d'étude, ce qui malheureusement réduisait à deux seulement le nombre des élèves pour la seconde année. Nous faisons en même temps remarquer qu'il eût pu être mieux valu pour eux de se perfectionner davantage par une deuxième année de cours.

Nous sommes heureux de dire que nos informations n'étaient pas absolument exactes. Ces élèves de première année avaient bien, en effet, trouvé de l'emploi, mais ils ne l'avaient accepté que pour la période des vacances, et tous seront au rendez-vous pour l'ouverture des cours de deuxième année, le 8 septembre. Nous les en félicitons. Ce peut être pour plusieurs un sacrifice temporaire, mais il sera plus que compensé par l'expérience qu'ils auront acquise dans cette deuxième année, et leur avenir n'en sera que plus assuré.

Quant aux cours de première année, le nombre des inscrits est actuellement de dix-sept, mais devrait s'accroître assez considérablement d'ici à quelques jours. Encore une fois, nous conseillons fortement à ceux qui veulent suivre ces cours de s'inscrire au plus tôt, car ne sont admis à suivre les cours que ceux qui auront les qualifications requises pour le faire. Cet examen de qualification aura lieu lundi prochain, le 31 août, et les élèves acceptés commenceront leur cours de première année en même temps que ceux de la deuxième, le 8 septembre.

L'inscription est de \$2.00 par année, comprenant un abonnement à la revue TECHNIQUE et un dépôt de \$1.25 remboursable à la fin de l'année. La rétribution mensuelle n'est que \$1.00 et l'achat des livres et du matériel nécessaire ne représente qu'un déboursé de quelques dollars.

A la fin des deux années scolaires, les élèves recevront un certificat de compétence qui leur permettra de se trouver plus facilement un emploi ou, s'ils sont en mesure de le faire, de passer à des études plus avancées dans des écoles supérieures d'arts et métiers.

Nous n'avons pas ici de ces écoles supérieures d'arts et métiers, mais nous pourrions en avoir une si nous donnons à notre école d'initiation tout l'encouragement voulu. Un bon commencement s'avère généralement la clef du succès.

La semaine dernière, nous avons annoncé que douze des quatorze élèves de premier cours à l'école d'initiation artisanale avaient trouvé de l'emploi, grâce à cette première année d'étude, ce qui malheureusement réduisait à deux seulement le nombre des élèves pour la seconde année. Nous faisons en même temps remarquer qu'il eût pu être mieux valu pour eux de se perfectionner davantage par une deuxième année de cours.

Nous sommes heureux de dire que nos informations n'étaient pas absolument exactes. Ces élèves de première année avaient bien, en effet, trouvé de l'emploi, mais ils ne l'avaient accepté que pour la période des vacances, et tous seront au rendez-vous pour l'ouverture des cours de deuxième année, le 8 septembre. Nous les en félicitons. Ce peut être pour plusieurs un sacrifice temporaire, mais il sera plus que compensé par l'expérience qu'ils auront acquise dans cette deuxième année, et leur avenir n'en sera que plus assuré.

Quant aux cours de première année, le nombre des inscrits est actuellement de dix-sept, mais devrait s'accroître assez considérablement d'ici à quelques jours. Encore une fois, nous conseillons fortement à ceux qui veulent suivre ces cours de s'inscrire au plus tôt, car ne sont admis à suivre les cours que ceux qui auront les qualifications requises pour le faire. Cet examen de qualification aura lieu lundi prochain, le 31 août, et les élèves acceptés commenceront leur cours de première année en même temps que ceux de la deuxième, le 8 septembre.

L'inscription est de \$2.00 par année, comprenant un abonnement à la revue TECHNIQUE et un dépôt de \$1.25 remboursable à la fin de l'année. La rétribution mensuelle n'est que \$1.00 et l'achat des livres et du matériel nécessaire ne représente qu'un déboursé de quelques dollars.

A la fin des deux années scolaires, les élèves recevront un certificat de compétence qui leur permettra de se trouver plus facilement un emploi ou, s'ils sont en mesure de le faire, de passer à des études plus avancées dans des écoles supérieures d'arts et métiers.

Nous n'avons pas ici de ces écoles supérieures d'arts et métiers, mais nous pourrions en avoir une si nous donnons à notre école d'initiation tout l'encouragement voulu. Un bon commencement s'avère généralement la clef du succès.

Saint-Modeste

Décès.— M. et Mme Gérard Gendron ont eu la douleur de perdre deux de leurs enfants, André, âgé de 5 ans, décédé le 16 août, et Rosalie, âgée de 3 ans, décédée le 17 août. L'inhumation a eu lieu, le 18, au cimetière de St-Modeste.

Outre leur père et leur mère, née Yvonne Beaulieu, ils laissent pour pleurer leur perte leurs petites sœurs et petits frères, Annette, Gilbert, Paul et Rosanne.

A la famille éprouvée, nos plus vives condoléances.

Sainte-Rose-du-Dégel

A une assemblée générale de la Cie d'Aqueduc de Ste-Rose du Dégel, tenue au bureau de la compagnie le 25 août 1942; il est unanimement résolu :

Que c'est avec regret que les directeurs et actionnaires de la Cie d'Aqueduc de Ste-Rose du Dégel apprennent la mort tragique de l'avocat Louis Saint-Jacques qui était directeur et actionnaire de la Cie d'Aqueduc de Ste-Rose du Dégel ainsi que celle de madame Louis Saint-Jacques, son épouse, noyées accidentellement tous deux à Rivière-du-Loup le 23 août 1942 et qu'une note de sympathie soit transmise à la famille si cruellement éprouvée et qu'une copie de la résolution soit transmise au "Saint-Laurent" pour publication.

Adopté.

J.-W. MOREL, président.
Mme Irène B. MOREL, sec.

EXAMEN DE LA VUE AJUSTEMENT DE LUNETTES

Par l'Optométriste Opticien

H. BELANGER, B. O.

Optométriste Officiel au Canadien National

DIPLOMÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Chez A. Savard, bijoutier - Riv.-du-Loup, Centre

A. SAVARD

BIJOUTIER

Rivière-du-Loup Centre

BLOC BELLE

Le meilleur assortiment en ville pour Joints, Bagues de fiançailles, Montres de tout genre, Articles de fantaisie.

Spécialité : Réparation de montres, Inspecteur des montres de C.N.R.

Tél. Bureau 3181
" Rés. 3731

Georges Côté, N. P.

Cessionnaire du Greffe de J.-O. Lévesque, N. P.

18, rue de la Cour - Rivière-du-Loup, P. Q.

Tél. BUREAU: 86 10 rue Du Rocher

L. N. LAVOIE Enr.

ASSURANCES GENERALES

RIVIERE-DU-LOUP

J. OSCAR GENDRON

ASSURANCE GENERALE

Accidents, Automobiles, Vie, Incendie,

Résidence : 10, rue Lafontaine Tél. Résidence : 833
Bureau : 1, rue de la Cour Bureau : 832

Rivière-du-Loup, Station.

Successeur de J. W. Morel.

LOUIS PRATTE

Courtier en Assurances et Obligations

Immeuble de La Banque Provinciale
319 Lafontaine

ASSURANCES

Feu; Vie; Accident-maladie; automobile, etc., etc.

Représentant de divers groupes de Compagnies.

OBLIGATIONS

Dominion & Provinces;
Corporations municipales et scolaires, etc., etc.

Représentant de L. G. BEAUBIEN & Cie, Limitée
Courtiers en Valeurs de Placements.

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE . . .

PAIN DE TOTO

Notre pain est délicieux, faites-en l'essai si vous ne l'avez déjà fait.

J.-D. PROULX, Enr.

Boulangier et Marchand de Fleur.

Tél. 213 Rivière-du-Loup.

Encouragez nos Annonceurs

Saint-Epiphane

Service anniversaire.—
Lundi le 31 août, à 9 heures, sera chanté le service anniversaire de feu Dame Clarisse St-Jean, épouse de feu Cyrien Thériault. Parents et amis sont priés d'y assister.

Lisez le "Saint-Laurent"

AVIS

Je serai absent de mon bureau jusqu'au 7 septembre. Alph. Couturier, M.D., St-Ludger.

Feu mademoiselle Thérèse Chouinard

Ce matin à 9 heures, en l'église de l'Isle-Verte, ont eu lieu les funérailles de Thérèse, fille de M. et Mme Alph. Chouinard.

Nos vives condoléances.

Décès d'un enfant

Toutes nos sympathies à M. et Mme Ludger Dupont, de St-Patrice, qui ont eu la douleur de perdre hier leur petite fille Thérèse, âgée d'un mois.

Au Séminaire de Rimouski

La rentrée, au Séminaire de Rimouski, aura lieu mardi, le 8 septembre.

"DRIVE UR SELF"

AVIS

J'informe tous mes clients qui désirent louer mes automobiles que du 1er au 5 septembre, ils devront s'adresser à la "Station de Service Imperial", 124 rue Lafontaine, Téléphone 91.

Lemieux Drive Ur Self

Lucien Lemieux, prop.
RIVIERE-DU-LOUP.

SPECIAUX SPECIAUX SPECIAUX

AU MAGASIN DE N. Kirallah

POUR LA SEMAINE DU 27 AOUT AU 3 SEPT.

MANTEAUX D'ETE, demi longueur. Couleurs pastel, beige, rose, bleu, blanc. Belle qualité, très confortables pour les soirées fraîches. C'est une valeur incomparable \$2.95

SLACKS et PANTALONS pour dames, en broadcloth assortis de couleurs et grandeurs. Spécial pour cette semaine à . . . \$1.45

CULOTTES de laine, pour le bain. Très belle qualité, 100% laine. C'est une valeur sans pareille à . . . \$1.39

Un lot de GILETS en coton et en ratine, manches courtes et longues, pour l'été. Assortis de grandeurs et couleurs. Spécial pour cette semaine à . . . 39c

SLIPS en soie, garnis de dentelle. Couleurs rose et blanc. Grandeurs assorties. Réduits 75c

TABLIERS de cuisine, en broadcloth imprimé, assortis de couleurs. Très spécial . 25c

Vous aurez ces spéciaux à ces bas prix seulement au magasin de

V... N. KIRALLAH V...

187 rue Lafontaine (Ancien local de La Cie Logaré Limitée). Rivière-du-Loup, Centre.

Combien d'abonnés?
fairez-vous ce mois-ci
à votre journal

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement
à notre journal
pour un an.
Canada \$1.00
Etats-Unis .. \$1.50

L'Histoire Vivante

Quand les vieux "se donnaient"

UN EPISODE DE LA VIE FAMILIALE, CHEZ NOS HABITANTS,
IL Y A PLUS D'UN SIECLE.

Qu'on nous permette de lever
un coin du voile qui cache l'aspect
pittoresque de quelques épisodes
familiaux... il y a 125 ans,
en 1817, chez un cultivateur.

Dans le cas qui nous occupe,
nous sommes en face d'une dona-
tion rédigée le 31 janvier 1817, de-
vant le notaire Amable Morin, par
laquelle Joseph-Marie Gendreau et
son épouse Geneviève Fournier se
dépouillent de leurs biens en fa-
veur de leur fille Marie-Victoire-Fé-
licité Gendreau, épouse d'Henri-
Marie Pelletier.

Ce qu'il y a d'intéressant dans
ce manuscrit de huit pages, ce sont
les charges imposées à la donat-
rice qui démontrent clairement les
coutumes d'alors. Ces obligations
considérées séparément étaient ma-
nuelles, temporelles, religieuses, ci-
viles, etc.

Dans la clause qui servait de
base à la pension alimentaire, nous
constatons tout ce que deux bons
vieillards exigeaient pour leur nour-
riture pour la période de repos
précédant leurs décès, après une
vie de rudes labeurs. Les expres-
sions employées dans cette dona-
tion sont très caractéristiques. Le
vieux n'a pas oublié sa pipe et la
vieille a pensé à sa tabatière. On
mangeait du pain de ménage et du

lard salé.

Voici comment on expose les
charges de la pension alimentaire:
"Payer et fournir aux donateurs
vingt-quatre minots de blé réduits
en farine et rapportés en leur de-
meure avec le son qui en pro-
viendra; deux cents livres de lard
gras salé, les pattes et les têtes re-
tirées; un minot de pois choux;
cinquante pommes de cuisson; un
minot de sel, un quartier de bœuf
gras pas moins de cinquante livres
pesant, la viande d'un gros mou-
ton engraisé, deux poignées de
morue verte, un saumon salé, cent
oignons, des herbes potagères
fraîches et salées au besoin, une
demi livre de tabac pour le dona-
teur et quatre livres de tabac en
poudre pour la donatrice, tous les
ans".

L'habitant à la fin de ses jours
s'habillait suivant la mode du
temps. Voici qu'on ne se gênait
pas pour porter l'étoffe du pays, et
des chaussons de laine du pays. On
s'exprime ainsi: "Fournir au dona-
teur trois paires de souliers de
bœuf tanné avec les pièces néces-
saires pour les raccommoder, un ha-
bille-ment d'étoffe du pays croisée
teinte en noir, lequel habille-ment
contiendra une paire de culotte
et un gilet doublé, ou un capot
aussi doublé à son choix, une pa-
ire de bas, deux paires de chaus-
sons de laine du pays, deux che-
mises de toile et une chemise d'é-
toffe, ces articles tous les ans; une
paire de mitaine de cuir et d'é-
toffe au même teint, une paire de
souliers français une fois pour

tout, un mouchoir de soie pour le
col tous les trois ans, un mouchoir
de poche, de coton, un bonnet, tous
les deux ans, un chapeau de quinze
shellings, une fois pour tout, une
paire de culotte de velours, un gi-
let de drap de six et sept shellings
la verge, une chemise de coton ra-
cité, une veste de casimir, ces ar-
ticles une fois pour tout".

La vieille dame pensait à sa tol-
lette de la manière suivante: Se-
rait-on satisfait de nos jours avec
jupe, mantelet et corset fabriqués
avec l'étoffe du pays, des chaus-
sons de laine du pays, et des sou-
liers de bœuf tanné? "Fournir à
la donatrice un habille-ment du
magasin à son goût une fois pour
tout, un mouchoir d'environ trois
shellings, tous les ans, un habille-
ment de petite étoffe du pays qui
contiendra jupe, mantelet, poches
et corset, un mantelet d'indienne
tous les deux ans, un mouchoir Ro-
mal, trois paires de souliers de
bœuf tanné, une paire de bas de
laine du pays remplacés au besoin,
une paire de chaussons de laine
du pays, une caline d'indienne au
besoin à son goût, une coiffe de
mousseline tous les ans, une pair-
re de souliers français tous les
trois ans, une paire de chausset-
tes tous les deux ans, une paire
de gants tous les quatre ans, une
verge et demi de ruban à son goût
tous les deux ans, une cloque de
drap de huit à neuf shellings la
verge à sa demande, une fois pour
tout, trois chemises de toile du
pays tous les ans".

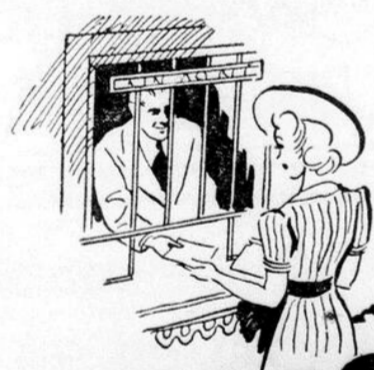
Les soins manuels envers les
donateurs constituaient pour le
donataire ou les donataires une
obligation respectueuse. Dans no-
tre cas, la donatrice s'est obligée
comme suit: Blanchir et raccom-
moder les hardes et linge de corps
des donateurs, cuire leur pain, fai-
re leur ordinaire, balayer leur
chambre et apporter dedans l'eau
dont ils auront besoin, dresser
leur lit et table, leur fournir des
nappes et d'essuie-mains blancs au
besoin, changer de draps blancs tous
les mois et au besoin en maladie.

Le notaire n'a pas ménagé les
expressions quand est venue la ré-



Réglez
votre
foie

avec
Les Pilules du
Dr Chase
Une pilule chaque semaine



LA BANQUE ET
LE BUREAU DE POSTE
VOUS OFFRENT MAINTENANT
UN NOUVEAU SERVICE

Vous pouvez maintenant prendre livraison immédiate de vos
Certificats d'Épargne de Guerre aux banques, bureau de poste
et sociétés de fiducie. Les Certificats sont des valeurs de tout
repos, émises en coupures de \$5 (coût \$4) — \$10 (coût \$8) —
\$25 (coût \$20)

INTÉRÊTS À 3%
EXEMPTS D'IMPÔTS



RACHETABLES
ENREGISTRÉS

OC 1 PW

Certificats d'Épargne de Guerre

Notre-Dame du Lac

Exposition.—
L'exposition régionale tenue les
19 et 20 août a attiré une grande
foule, venue de tous les coins du
comté pour se rendre compte de
l'habileté, du travail et des suc-
cès de nos artisans ruraux.

Les membres du Cercle Agricole
s'étaient rendus nombreux, mais
on a remarqué avec regret l'absen-
ce de quelques cercles de fermiers,
certains d'entre eux ayant leur ex-
position locale ces jours-là.

L'expertise des exhibits fut fai-
te par Mlle Clothilde Jean, de l'E-
cole des Arts Domestiques et par
MM. les agronomes Alphonse Gau-
thier, Josaphat Bilodeau, Bruno
Gaudet, Aimé Boutet et H. Girard.

On remarquait parmi l'assistan-
ce: M. l'abbé J.-A. Beaulieu, de
St-Eusèbe, M. l'abbé Omer Berger,
de Packington, M. J.-F. Pouliot, M.
P. de Rivière-du-Loup; M. J.-Al-
tenu et renouvelé au besoin de la-
quelle jument la dite donatrice
n'aura aucun droit de s'en servir
et sera au service des dits dona-
teurs seulement, et sera nourrie,
soignée, renouvelée et ferrée par
la dite donatrice, atteler la dite ju-
ment à leur retour, mener et rame-
ner au Service Divin et ailleurs à
leur besoin lorsqu'ils ne le pour-
ront plus faire, etc."

Isle-Verte

Naissance.—
M. et madame André Côté
(Rita Dubé) font part à leurs pa-
rents et amis de la naissance d'un
fils baptisé sous les prénoms de
Joseph, Jean-Louis, Parrain et
marraine: M. et madame Félix
Dubé, grands parents de l'enfant.
Porteuse: Mlle Antoinette Côté,
tante de l'enfant.

St-Modeste, Station

M. et madame Rosaire Bastille
sont les heureux parents d'une fil-
le née le 22 août et baptisée le 23,
sous les prénoms de Marie, Ginet-
te, Mireille, Parrain et marraine:
M. et Mme Ernest Pelletier, grands
parents de l'enfant. Porteuse:
Mlle Rosanne Pelletier, tante de
l'enfant.

Mlle Euphémie Dumont, de St-
Yacinte est actuellement chez sa
mère, Mme Jos. Dumont, pour une
quinzaine.

Terre à vendre

Terre de 7 1/2 arpents de large,
avec tout son rouling. Située pro-
che des chars, de la buanderie et
du moulin de pulpe. Pour plus
d'informations, veuillez vous adres-
ser à M. Emile Chouinard, Vieux
Chemin du Lac, Co. Tém.
16-17-p.

Squateck

Décès.—
Est décédé le 5 août et inhumé
le 7, M. Anselme Lévesque, époux
de Dame Vénérande Dubé. Il était
âgé de 70 ans et 7 mois.

Est décédé le 13 août et inhu-
mé le 17, M. Alfred Dubé, époux
de Dame Marie Nadeau. Il était
âgé de 62 ans et 3 mois.

Aux familles en deuil, nos plus
vives sympathies.

Mariage.—
Le 19 août, M. Thomas-Tobie
Drapeau, fils de M. et Mme Emile
Drapeau, de Mont-Carmel, unis-
sait sa destinée à Mlle Marie-Ga-
brielle Morin, fille de M. et Mme
Wilfrid Morin, de cette paroisse.

Nos meilleurs vœux de bon-
heur aux nouveaux époux.

Naissance.—
Le 19 août a été baptisée Marie,
Marthe, enfant de M. et Mme Her-
mégilde Lepage (Aurore Rioux).
Parrain et marraine: M. et Mme
François Lepage, grands parents
de l'enfant.

FAMILLE DÉBARRASSÉE
DE LA CONSTIPATION



"Le ALL-BRAN
supérieur aux
pilules et aux
poudres"

... dit Mme Joseph Paré,
4145 o. boul., Gouin, Montréal, Qué.

"Je trouve le ALL-BRAN KELLOGG
beaucoup plus satisfaisant que des
pilules ou des poudres," dit Mme Paré.
"Presque toute la famille," continue-
elle, "souffrait de la constipation...
pilules et poudres ne soulageaient
que peu de temps. Maintenant nous man-
geons du ALL-BRAN et nous le recom-
mandons à nos amis."

Des milliers de gens ont eu des cas
semblables... et ont découvert que le
ALL-BRAN KELLOGG est une "meille-
leur méthode" pour corriger la cause
de la constipation ordinaire, due à l'in-
suffisance du "volume" approprié dans
l'alimentation. Cette céréale aide non
seulement à vous maintenir "régulier"
... elle est délicieuse. Mangez-en tous
les jours comme céréale, avec des fruits,
ou dans des muffins... et buvez beau-
coup d'eau. Rappelez-vous, toutefois,
ALL-BRAN n'est pas comme les pur-
gatives violentes. Il lui faut du temps.
Achetez ALL-BRAN chez votre épicer,
en l'une de deux grandes commodités;
ou en paquets individuels dans les res-
taurants. Fabriqué par Kellogg à
London, Canada.
ALL-BRAN KELLOGG assure une
régularité NATURELLE.

Advertisement for Coca-Cola featuring a bottle and the text: 'Voici le "Coca-Cola" qu'on appelle aussi "Coke"'. Includes 'Faites une pause... Repartez rafraîchi' and 'Vous vous fiez à sa qualité'.

Un cours moyen de commerce
au Séminaire de Rimouski

Cours de quatre ans (9e, 10e, 11e et 12e) correspondant au high
school et devant être sanctionné par une immatriculation com-
merciale.

On apprendra avec plaisir l'or-
ganisation d'un cours moyen de
commerce au séminaire de Rimous-
ki, dès septembre. Un cours de
commerce de deux ans existe dans
cette maison depuis assez longtemps
déjà. La place honorable qu'occu-
pent dans le monde du commerce et
des affaires ceux qui ont suivi ce
cours montre qu'il a rendu service à
la région. Mais on ne pouvait
donner en deux ans toute la for-
mation qu'on aurait désirée. De-
puis plusieurs années, les autori-
tés du séminaire songeaient à com-
pléter ce cours. Le temps leur
semble venu de réaliser leur projet.
Le développement de notre région,
le besoin qu'elle a d'hommes d'aff-
aires qui ne soient pas moins com-
pétents que ceux des autres ré-
gions, les difficultés particulières
que rencontreront chez nous com-
me ailleurs le commerce et l'in-
dustrie après les bouleversements
de la guerre, doivent faire appré-
cier de tous l'avantage, offert à
ceux qui seront demain à la tête
de l'entreprise dans ce domaine
une plus complète formation.

UN CONTRIBUABLE
Chicoutimi
M. et Mme Adrien Bastille
(Laurette Thériault) font part à
leurs parents et amis de la nais-
sance d'une fille née le 20 août et
baptisée le 21, sous les prénoms de
Marie, Jeanne de Chantal, Gisèle.
Parrain et marraine: M. et Mme
Wilfrid Caron, cousins de l'enfant.
Porteuse: Mlle Laurette Imbeault.

Plus les êtres sont près de
Dieu, plus ils sont près les uns des
autres. Quand ils s'éloignent du
foyer commun, ils se séparent et
s'égarent dans la même mesure où
ils se refroidissent.
(Ernest Hello)

Advertisement for Gin de Kuyper with a price table: 40 onces \$3.90, 26 onces \$2.70, 10 onces \$1.15.

ATTENTION

Le matériel premier dans plusieurs lignes se
fait rare.
Il est de votre avantage de placer vos comman-
des le plus tôt possible.
Pour Quincaillerie, plomberie, chauffage, pein-
ture, vernis, matériaux de construction, etc., c'est au
NUMERO 225, RUE LAFONTAINE
que vous aurez meilleure satisfaction.

MIVILLE & FILS

225 rue Lafontaine Téléphone 2282

UN FAIT A NOTER

Notre travail nous amène souvent au contact de familles des villes qui songent à améliorer leur sort par le retour à la terre. Pour la plupart, elles ont quitté la campagne après avoir végété pendant des années dans les villages, faute de pouvoir se procurer des terres où s'établir; d'autres qui avaient jusque là vécu sur des fermes ont dû, sous la pression des dettes, laisser vendre leur bien. Et aujourd'hui, en vue d'assurer un meilleur avenir à leurs enfants, les parents consentent à retourner au sol.

Nous rencontrons aussi des colporteurs originaires de la campagne. Venu en ville pour améliorer leur sort, ils se rendent bientôt compte de la pauvreté de leurs perspectives d'avenir. Sans métier, ils seront toujours réduits à l'état de journalier, un état qui ne les satisfait pas. Ils décident donc de se reprendre sur un lot de colonisation.

S'il est en somme normal que des familles d'anciens terriens, des colporteurs originaires de la campagne décident un jour de retourner à la terre, il est singulier de noter que des jeunes citadins voient dans l'agriculture d'avantageuses perspectives d'avenir. De plus en plus souvent, des pères de famille viennent nous consulter au sujet de leurs garçons qui désirent s'établir sur des fermes. Tout récemment encore, le père d'une famille nombreuse venait nous par-

Pour secourir les combattants canadiens

Pour secourir le plus utilement possible les combattants canadiens internés en pays ennemis, on a fondé l'an dernier l'Association canadienne des parents des prisonniers de guerre (Canadian Prisoners of War Relatives Association). Sous la présidence de Mme J. O. Asselin, cette société a fait de grands progrès; depuis le mois de décembre, elle publie un intéressant bulletin mensuel qui, après la guerre, fera la joie des collectionneurs.

L'Association a pour but non seulement d'aider les prisonniers de guerre mais aussi d'entretenir entre leurs parents de solides liens d'amitié créés par les mêmes soucis.

Mme J. O. Asselin, présidente de l'Association, demande à tous les Canadiens français qui ont un parent interné en pays occupé de lui faire parvenir copie des lettres qu'ils en ont reçues. C'est ainsi que l'Association, en publiant dans son Bulletin des extraits de ces lettres (sans indication des noms), peut se rendre compte des principaux besoins des prisonniers et y satisfaire dans le plus bref délai possible.

L'Association collabore assurément avec la Croix-Rouge Cana-

Pour secourir les combattants canadiens

diennne et la Croix-Rouge Internationale; sans ces deux admirables sociétés, en effet, le sort de nos compatriotes internés serait bien pénible puisque les aliments et vêtements fournis par l'ennemi sont souvent insuffisants.

Nous espérons que les Canadiens français qui ont un proche parent (militaire, religieux ou civil) dans les camps d'internement ennemis s'inscrivent sans tarder dans l'Association canadienne des parents des prisonniers de guerre, Ch. 718, Edifice Sun Life, à Montréal, Téléphone: PLATEAU 4962. En plus d'assister aux réunions, ils recevront pour une somme très modique, le Bulletin de l'Association qui leur apportera des renseignements utiles et intéressants. Ajoutons que seuls des bénévoles s'occupent de l'administration de l'Association et de la rédaction du Bulletin.

POSTE C J B R Rimouski

- VENDREDI, LE 28 AOUT**
- 7.45 — Ouverture. Bonjour Montmorency et Charlevoix.
 - 8.00 — Radio-Journal.
 - 8.15 — Elevations matinales.
 - 8.30 — Radio-Journal.
 - 8.45 — Pot-Pourri Musical.
 - 8.55 — Bulletin de Nouvelles.
 - 9.00 — Carte Blanche.
 - 9.30 — Vos Préférés.
 - 9.57 — Bulletin de Nouvelles.
 - 10.15 — Le Courrier du Jour.
 - 10.30 — Vos Préférés.
 - 11.00 — Grande Soeur (sketch).
 - 11.30 — La Métairie Ranconrt.
 - 11.45 — Disques pour tous.
 - 12.00 — En dinant avec...
 - 12.15 — César Konri.
 - 12.30 — Bulletin de Nouvelles.
 - 12.35 — Le Réveil Rural.
 - 12.59 — Heure exacte.
 - 1.00 — L'Album Français des disques Victor.
 - 1.15 — Radio-Journal.
 - 1.30 — Vers le Soleil.
 - 1.45 — Musique Militaire.
 - 2.00 — Orchestre Populaire.
 - 2.15 — Les Organistes.
 - 2.30 — Chansonnettes variées.
 - 3.00 — Music Hall.
 - 3.30 — Bulletin de Nouvelles.
 - 3.33 — Les Chefs-d'Oeuvres de la Musique.
 - 4.15 — Fragments d'Opéra.
 - 4.30 — Chamber Music.
 - 5.00 — Récital de Piano.
 - 5.30 — Horaire de la Soirée. Intermède.
 - 5.40 — Faire-Part.
 - 5.45 — Les Originalités.
 - 6.00 — Radio-Journal.
 - 6.15 — Radio-Journal.
 - 6.30 — Lionel Parent chante.
 - 6.45 — Nazaire et Barnabé.
 - 7.00 — Un Homme et son Pêche.
 - 7.15 — Vedette Parisienne.
 - 7.30 — Nouvelles de la BBC.
 - 7.45 — Les chansons de...
 - 8.00 — Courrier des Villages.
 - 8.20 — Impressions by Green.
 - 9.00 — L'Heure de la Valse.
 - 9.30 — Causerie par Roger Dahamel.
 - 9.45 — The Cosmopolitans.
 - 10.00 — Radio-Journal.
 - 10.15 — Musique de Chambre.
 - 10.45 — Cette semaine à Londres.
 - 11.15 — Fin des émissions.
- SAMEDI, 29 AOUT**
- 7.45 — Ouverture. Bonjour Gaspé, Bonaventure et Bellechasse.
 - 8.00 — Radio-Journal.
 - 8.15 — Elevations matinales.
 - 8.30 — Radio-Journal.
 - 8.45 — Pot-Pourri Musical.
 - 8.55 — Bulletins de Nouvelles.
 - 9.00 — Récital de Piano.
 - 9.30 — Vos Préférés.
 - 9.57 — Bulletin de Nouvelles.
 - 10.00 — Vos Préférés.
 - 11.00 — Musique Viennoise.
 - 11.30 — Disques pour tous.
 - 12.00 — En dinant avec...
 - 12.15 — Mélodie.
 - 12.30 — Bulletin de Nouvelles.
 - 12.35 — Le Réveil Rural.
 - 12.59 — Heure exacte.
 - 1.00 — Les Opérettes.
 - 1.15 — Radio-Journal.
 - 1.30 — Al and Lee Reiser.

"J'AI ÉTÉ ÉPUIsé comme vous..."



Vous travaillez beaucoup... le surmenage s'impose quelquefois, vous arrivez le soir exténué! Il vous faut plus que le sommeil et la nourriture de tous les jours pour vous garder en état de faire votre besogne! Faites-vous de nouvelles forces en prenant les PILULES MORO, reconnues par des milliers d'hommes comme étant très efficaces pour enrichir le sang, tonifier les nerfs, renforcer tout le système et faire disparaître leurs maux: manque de force, manque d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement.

"Du ou fait que je travaillais fort et exposé aux mauvais temps depuis longtemps, je suis devenu très fatigué. Je souffrais d'une douleur aiguë dans l'épaule et dans le dos presque continuellement. Je suis allé consulter le médecin recommandé par "LA FRANCO" et après avoir subi un examen médical, le médecin me conseilla de prendre les PILULES MORO. J'en pris un bon traitement et mon mal a disparu et mes forces ont augmenté..."

(Signé) — F. BESNER, Lachine, P.Q.

Témoignage (Signé) — Y.P.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S-Denis, Montréal.

ARPENTAGES

ROLAND CHAMBERLAND
ARPENTEUR GEOMETRE - INGENIEUR FORESTIER
 Bornage — Subdivision — Description technique
 Inventaire forestier.

28, rue de la Cour En face du Palais de Justice. Tél. 155
 Boîte Postale 101 RIVIERE-DU-LOUP.

Dr D. SAINDON
 Médecin - Chirurgien à l'Hôpital

BUREAU:
 136 RUE LAFONTAINE
 RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.
 TEL. 145

TEL: Bureau 139
 Résidence 208

LÉO BÉRUBÉ

AVOCAT

Bureau: 5 de la Cour
 Résidence: 4 Domaine
 RIVIERE-DU-LOUP

Dr A. Couturier
 Médecin-Chirurgien

Ex-étudiant des Hôpitaux de New-York
 Ex-assistant des Hôpitaux de Montréal

BUREAU:
 2 à 4 P.M. - 6 à 8 P.M.
 Dimanche excepté.

Spécialité: UROLOGIE
 (Maladies des reins et de la vessie).

Tél. 4103 St-Ludger
 Rivière-du-Loup.

MEUBLES

Réparations de meubles de tous genres, rembourrage de fauteuil, divans, chesterfield, etc., etc.

Tournage et découpage.

Spécialité:
 Réparation de matelas.
 Prix les plus bas.

R. L. LEVESQUE
 Tél. 3841 38, Hôtel de Ville
 RIVIERE-DU-LOUP.
 Aussi meubles à vendre.

Protégez la santé de vos ouvriers

Depuis dix ans, la province de Québec n'a pas eu un seul cas de variole, mais, disent les hygiénistes du département de la santé et du bien-être social, il ne faut pas cependant en déduire que nous sommes maintenant à l'abri des méfaits de cette maladie. En effet, si la vaccination anti-variolique n'est pas faite systématiquement le nombre de personnes susceptibles de développer la maladie augmentera, fournissant à la variole un champ fertile où exercer ses ravages chez nous.

Les déplacements massifs de population, occasionnés par le mouvement des troupes et les besoins des industries de guerre, amènent dans la province des personnes non vaccinées provenant de milieux où la variole fait encore des victimes.

Il faut donc intensifier notre vaccination: que tous les enfants présentent à leur entrée à l'école un certificat de vaccination réussie, l'opération ayant été pratiquée depuis moins de sept ans; le maître d'école ou l'institutrice n'a pas le droit de recevoir en classe un enfant non muni d'un certificat valide. Il appartient aux commissions scolaires de donner des ordres sévères à cet égard. Que les industriels protègent leurs employés et leur production de guerre en demandant que tous leurs employés fournissent un semblable certificat; que les municipalités où la vaccination des travailleurs est obligatoire exercent plus de vigilance dans l'observance de leur règlement.

Terre à vendre

Plusieurs belles terres à vendre dans le village de St-Hubert et les alentours; aussi le long du Cremin Taché, dans St-Cyprien et St-Jean de Dieu et le long du Chemin du Lac, Témiscouata. Plusieurs de ces terres sont avec roulant, à vendre à sacrifice. Pour prix et conditions s'adresser à ALFRED SAINDON, St-Moeste, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux.

15 - 52 TEL. 716-8

TERRES A VENDRE

Plusieurs belles terres à vendre le long du Lac Témiscouata, Les Etoiles, Packington, Ste-Rose du Dépe, N.-D. du Lac, Cabano, St-Louis, St-Antoine et St-Hubert, St-Honoré, Squateck, Lac des Aigles. Plusieurs de ces terres sont avec roulant et d'autres sans roulant. A vendre à sacrifice. Pour prix et conditions, s'adresser à NAPOLEON LETOURNEAU, Route du Sault, Cabano, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux.

9 à 16 p.

ATTENTION!

Si votre radio va mal, confiez-le à ROBERT PROULX, 13, rue de la Cour. Réparation de radios de toutes marques. Ouvrage garanti. TELEPHONE 258. 43-j. n. o.

Maison à vendre

Une maison pour deux loyers, située au No 16, rue S-Vicor, Rivière-du-Loup, Station. Aussi un terrain situé sur la rue Bellevue, d'environ 200 pieds carrés, ancienne résidence Binet. Pour plus d'informations, s'adresser à ELISEE GAGNE, St-Hubert. 14-15-16-17-p-p.

A vendre à Cacouna

Deux bonnes maisons situées dans le centre du Village de Cacouna, comprenant chambre de bain au complet, électricité, etc. Grand terrain pour culture, garage, hangar, etc. A vendre à un prix très raisonnable. S'adresser à Joseph Desjardins ou au Garage Léo Vaillancourt, Cacouna, P. Q. 13-14-15-16-p.

Maison à vendre

Bonne maison située à 13 Jarvis, St-Ludger de Rivière-du-Loup, revenu de deux logements, lambris d'amiante, couverture de tôle, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à J.-L. PLOURDE, 2075 St-Hubert, Apt. 2, Montréal. 14-15-16-17-p.

Impôt sur le revenu

Henri Pettigrew P.S.C.
 VERIFICATEUR
 Rapport de l'impôt sur le revenu
 Vérification municipale et scolaire.
 43, rue Fraser TEL. 3334
 RIVIERE-DU-LOUP

Académie Commerciale BEAULIEU RIV.-DU-LOUP

Académie bilingue et privée acceptée par le Département de l'Instruction publique; classe qui depuis 7 ans est sous la direction du Prof. J.-B. Beaulieu, possédant diplôme supérieur d'enseignement de l'E. N. Laval de Québec, certificat de "French" and "Public Speaking S 10" du Harvard University, Cambridge, Mass. 260, rue Lafontaine TEL. 8864

DOUGET & GENDRON Enr.

COURTIERS D'ASSURANCE
 Incendie - Garantie - Vie - Accidents
 1 rue de la Cour, Rivière-du-Loup
 TEL. 832

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis
 CHIRURGIE
 Rayon X à l'Hôpital.

Bureau à 2 heures p. m.
 Tous les jours,
 Dimanche excepté.
 RIVIERE-DU-LOUP, Centre.
 Téléphone: 158.

Casgrain, Lizotte & Dugal
 AVOCATS & PROCUREURS
 7, rue de la Cour,
 RIVIERE-DU-LOUP.

Léon Casgrain, c. s., M. P. F.
 L.-P. Lizotte, c. s., M. P. F.
 Louis Dugal, LL. B.

Dr J. O. Benoit
 MEDECIN - CHIRURGIEN
 29, rue Lafontaine.
 RIVIERE-DU-LOUP, Station.

Opérations à l'Hôpital.
 Bureau: 2 à 5 heures p. m.
 6 à 8 heures p. m.

Léon Paradis
 AVOCAT & PROCUREUR
 2, rue de la Cour.
 Rue de l'Eglise,
 RIVIERE-DU-LOUP.

Dr Luc LeBel
 MEDECIN - CHIRURGIEN
 SAINT-HUBERT

Téléphone via St-Honoré.

Horace Cimon
 AVOCAT
 16, rue de l'Eglise
 RIVIERE-DU-LOUP.
 Téléphone: 2652.

Dr J. André Lessard
 CHIRURGIEN DENTISTE
 100 LA FONTAINE
 Rivière-du-Loup

Dr H. Provencher
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 Bureau :
 162, rue Lafontaine.
 RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

B. P. 122 Tél: 3084

Dr L. Pelletier
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 331, rue Lafontaine.
 RIVIERE-DU-LOUP.

Tél. 234 C. P. 86

C. R. Anctil
 ASSURANCES GENERALES
 Feu, Vie, Automobiles,
 Accidents, Maladie, Etc.
 RIVIERE-DU-LOUP, Station.
 89, rue Lafontaine.

Lucien Bédard

NOTAIRE
SYNDIC LICENCIÉ
 Case Postale 190 - Téléphone 3
 4, rue de la Cour - Rivière-du-Loup, P. Q.

Casier Postal: 7 Téléphone (Bureau): 286 (Résidence): 4733

DAVID E. RIOUX
 AVOCAT ET PROCUREUR
 65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur,
 RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE L.L.L.
 AVOCAT
 RIVIERE-DU-LOUP

BUREAU: 20 RUE BLAIS
 RESIDENCE: 20 RUE IBERVILLE

Dr J. E. PELLETIER, Spécialiste
 De l'Hotel-Dieu de Québec.
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.
 Bureau à la Rivière-du-Loup,
 au No. 329, rue Lafontaine,
 le premier samedi et le troisième samedi
 de chaque mois.
 Opérations à l'Hôpital.
 Téléphone 3034

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B.
 AVOCAT - PROCUREUR
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
 319 Lafontaine
 Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

Qu'est-ce que le progrès? Serait-ce uniquement le mouvement, la marche en avant, où qu'elle mène? ou bien plutôt la marche vers un but de perfectionnement, soit matériel, soit moral, seul digne de ce nom?

A LOUER
 Bureaux ou logement (3 pièces) ou No 18, rue de la Cour. S'adresser à HORACE CIMON, avocat 18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.
 Encouragez nos Annonceurs

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

La Semaine Sociale de Saint-Jean

Les conférences du soir

Outre les trois cours qui sont donnés chaque jour, la Semaine sociale comporte, le soir, une grande conférence. Nous avons déjà annoncé deux de ces conférences: la première, le vendredi soir, 25 septembre, sera donnée par le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., de l'Université d'Ottawa et présidée par un ancien de Saint-Jean, le juge Amédée Monet; la deuxième, le samedi soir, par M. Edouard Montpetit et présidée par S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec; le troisième conférencier, le dimanche soir, sera le R. P. Louis Chagnon, S. J., ancien professeur à l'Université Grégorienne. Il traitera le sujet suivant: "L'Action catholique et la Démocratie". S. Exc. Mgr Forget, présidera cette séance de clôture. Chaque conférencier sera présenté par un citoyen en vue de St-Jean.

Cabano

Mort subite.
M. Willie Strong a été frappé par la mort à son travail, le 8 courant. Il était âgé de 58 ans et paraissait en bonne santé. Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 11 courant.
Nous prions madame Strong et toute la famille de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.
Autre décès.
Est également décédée le 16 courant et inhumée le 19, Dame Ro-

Education catholique

L'archevêque de Toronto, S. Exc. Mgr McGuigan, a publié le 17 août dernier, une importante Lettre pastorale où il rappelle aux parents catholiques le devoir qui leur incombe de donner à leurs enfants une éducation religieuse et de ne les confier qu'aux écoles catholiques. C'est l'enseignement formel de l'Eglise. Le droit canon demande que les enfants catholiques soient élevés dans des écoles où non seulement on n'y enseigne rien de contraire à la foi et aux bonnes mœurs, mais où l'éducation religieuse et morale occupe la première place (Can. 1372). Et le Canon 1374 dit expressément: "Il n'est pas permis aux enfants catholiques de fréquenter des écoles neutres, non catholiques ou mixtes, c'est-à-dire ouvertes à la fois aux catholiques et aux non catholiques". Cette défense vaut pour l'enseignement à tous ses degrés. Seul l'évêque peut pour des raisons graves, accorder la permission nécessaire, comme le spécifient les Constitutions synodales de Montréal et des autres diocèses. Il est bon de rappeler ces règles au moment où va s'ouvrir une nouvelle année scolaire. Que de maux

Au secours de la famille

L'espace vital pour les familles est encore plus important que l'espace vital pour les nations, vient de déclarer à Buenos-Ayres, S. Exc. Mgr de Andrea, évêque titulaire de Temnus. Et de même, ajouta-t-il, que les petites nations ont les mêmes droits à la vie que les grandes, ainsi les familles pauvres devraient pouvoir vivre et se développer aussi bien que les riches. Quand donc aurons-nous l'intelligence et la volonté de nous attaquer au problème essentiel: la sécurité des familles, cellules de la nation? Il n'y a qu'un moyen d'y arriver, c'est d'améliorer leur bien-être matériel et moral. Mais où les choses en sont rendues, l'initiative privée sera incapable de ce redressement. L'Etat doit intervenir, mais non par des palliatifs, non par des mesures isolées et sporadiques. Le temps est venu de dresser un plan complet de sécurité sociale et d'en commencer aussitôt l'exécution afin que la masse puisse bénéficier de la justice sociale.

seraient évités si tous les catholiques voulaient bien s'y conformer.

A vendre

Un poulain de 4 ans, tout noir, pesant environ 1200 livres, faisant très bien le chemin; aussi deux poulains d'un an et demi. S'adresser à Jos. Chouinard, St-Arsène, 15-16-p.

Un jeu intéressant votre santé

VERIFIEZ VOTRE REPAS D'APRES CES INDICATIONS

Certains aliments ont "quatre couleurs", d'autres n'en ont qu'une. Additionnez les couleurs pour la journée et répondez aux questions. Si toutes les réponses sont "oui" vos repas protègent votre santé.

MENU — ECHANTILLON.

Froment	1	1	1	1
Grain d'avoine	1	1	1	1
Lait	1	1	1	1
Pain approuvé	1	1	1	1
Beurre	1	1	1	1
Café	1	1	1	1
Macaroni au fromage	2	2	1	1
Salade de choux	1	1	1	1
Pain approuvé	1	1	1	1
Beurre	1	1	1	1
Tarte aux raisins	1	1	1	1
Lait	1	1	1	1
Jus de tomates	1	1	1	1
Rosbif	1	1	1	1
Patates au four	1	1	1	1
Beurre	1	1	1	1
			13	17

Un excellent moyen d'encourager les enfants à soigner leurs repas nous est fourni par la carte colorée sur l'alimentation qui a été préparée par le service d'hygiène alimentaire, ministère des Pensions et de la Santé. Avec cette carte, les enfants, comme la petite fille que nous voyez plus haut et qui connaît évidemment la valeur nutritive du lait, trouveront un record de vitamines, de protéines, de minéraux et de calories qu'ils absorbent chaque jour. Des copies de cette carte en couleur peuvent être obtenues aux ministères provinciaux de la santé.



le plan où \$5 fait des merveilles

Voici comment fonctionne ce plan fameux à "\$5 par mois" qui permet maintenant à chacun d'être adéquatement protégé au point de vue assurance-vie.

Au lieu de payer toute la prime annuelle d'un seul coup, vous versez des formules que vous voyez ci-dessus. Ce sont de douces chèques, un pour chaque

NORTH AMERICAN LIFE

Siège social: 112 ouest, rue King, Toronto, Ont.

Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer tous les détails au sujet de votre Police Budgétaire Spéciale, ainsi qu'un Carnet de Budget gratuit.

Nom _____

Adresse _____

Tél. 44 _____

ANTONIO ALBERT
Chemin Fraserville

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES, REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

Comme je ne sais pas toujours garder mes impressions, je racontai l'incident à un de mes amis qui n'avait pas remarqué les "renards".

Et savez-vous ce qu'il me répondit: "Je ne suis pas le moins du monde surpris de ce que tu as vu. Elle est toujours broutée avec les saisons, celle-là! Sais-tu qu'au Jour de l'An dernier, par un froid à écorner les boeufs, elle est venue à la messe avec un simple manteau largement décollé. Son mari se frottait les oreilles sans le moindre scrupule. Elle, elle avait le nez dans le vent... jusqu'au milieu de sa poitrine, et elle paraissait — ou prétendait — paraître — parfaitement à l'aise!"

Quoi qu'en ait dit mon ami, j'ai

Rinso

Rinso rend le linge ultra-blanc — sans blanchiment.

C'est pourquoi il est sûr pour les couleurs lavables aussi!

LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE — le blanc et les couleurs aussi!

UN PRODUIT LEVER — FABRICATION CANADIENNE

POUR VOUS AIDER À PROTÉGER VOS VALEURS DE GUERRE

Vous avez fait un placement patriotique en achetant des Obligations de la Victoire, des Obligations de l'Emprunt de Guerre, des Certificats d'Epargne de Guerre... ou même ces trois catégories de valeurs. Vous avez voulu venir en aide à votre pays, à l'heure du danger, tout en assurant votre sécurité financière après la guerre.

Pour vous aider à protéger vos valeurs de guerre contre les risques de perte, d'incendie et de vol, les banques à charte du Canada vous offrent un service de protection au sujet duquel nous vous donnons les renseignements suivants:

OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE et de l'EMPRUNT DE GUERRE — Apportez-les à votre banque... à n'importe quelle succursale... et la banque les gardera en lieu sûr, détachera les coupons à l'échéance des intérêts et déposera l'argent à votre compte personnel. Si vous n'avez pas de compte d'épargne, demandez à la banque de vous en ouvrir un.

Le coût total de ce service, avec la mise en lieu sûr des valeurs, n'est que de 25 cents par année pour les obligations (quelqu'en soit le nombre) dont le montant ne dépasse pas \$250.00... et un dixième d'un pour cent sur les montants dépassant \$250.00.

CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE — Vous pouvez aussi les déposer à votre banque... qui, moyennant un honoraire modique, les gardera en lieu sûr pendant toute la période (ou seulement une partie) allant de l'achat à l'échéance. Voici ce que cela vous coûte — non pas seulement pour une année — mais pour sept ans et demi:

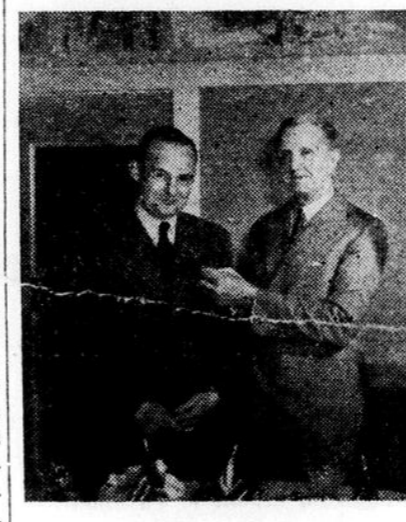
Pour un certificat de \$ 5.00	\$0.10
Pour un certificat de \$ 10.00	.15
Pour un certificat de \$ 25.00	.20
Pour un certificat de \$ 50.00	.25
Pour un certificat de \$ 100.00	.50
Pour un certificat de \$500.00	1.00

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

Universités catholiques aux Etats-Unis

Le National Catholic Welfare Conference de Washington indique un accroissement de 379 pour cent dans les collèges et universités catholiques des Etats-Unis durant les vingt dernières années. De 105,926 en 1920, le nombre des élèves est élevé en 1940 à 161,886. De même le nombre des collèges et universités est monté de 130 à 193. Il y a actuellement vingt-cinq universités: une dirigée par l'épiscopat, quinze par les Jésuites, trois par les Pères de Saint-Croix, deux par la Congrégation des Missions, une par chacune des communautés suivantes: congrégation du Saint-Esprit, Frères des Ecoles Chrétiennes, Société de Marie, et Religieuses du T. S. Sacrement.

30 années de bons services



Notre vignette représente la photo de M. John Collyer, président de The Goodrich Rubber Co., Akron, présentant une épingle à M. G.-W. Sawin, président de la compagnie au Canada, à l'occasion de ses 30 années de bons et loyaux services. A son retour à Kitchener, M. Sawin a fait la déclaration suivante: "L'industrie américaine du caoutchouc est en passe de faire un formidable effort de guerre tant par son apport en caoutchouc aux industries de guerre que par sa fabrication de caoutchouc synthétique. Et je dois ajouter que l'industrie canadienne marche sur les traces de son aînée".

Mgazaines interdits

La campagne contre la littérature obscène se poursuit vigoureusement aux Etats-Unis. Le ministre des Postes (Postmaster General), M. Frank C. Walker, un catholique, a voulu y contribuer en décidant d'enlever leur privilège postal à tout magazine qui publie des gravures ou de la littérature jugée obscène. Depuis le 20 mai, 14 magazines ont subi ce châtiment. Pour la plupart, c'est la mort, d'autant plus que dans quelques villes comme New-York, le maire a décidé qu'un magazine qui n'était pas assez convenable pour avoir le privilège postal ne méritait pas d'être vendu. Et il a ordonné qu'on en cessât la vente. Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal a adressé la liste de ces magazines aux ministres de la Justice et des Postes leur demandant de les indiquer au Canada.

Par ce temps de canicule

L'autre dimanche, il faisait chaud partout; mais je pense bien qu'il faisait plus chaud que partout ailleurs, dans l'église de ma paroisse.

Tout le monde était en toilette légère, en vêtements blancs... Les tisseurs noirs qui attirent la chaleur étaient si rares que les couleurs sombres traînaient ce jour-là sur la mosaïque des costumes que, du haut de ma galerie, j'apercevais dans la nef...

C'est peut-être pour cela que j'ai remarqué quelque chose qui me poussa, par une distraction comble, à faire des réflexions assez étrangères à l'office religieux.

Mais auriez-vous été plus sérieux que moi, mes chers lecteurs, si vous aviez vu cette grosse dame convertie d'un double "renard" gris-noir d'un pied de largeur sur trois d'épaisseur?...

Je vous assure qu'elle n'était pas "à la fraîche", cette brave paroissienne... Cela se voyait à sa figure congestionnée, à ses mouvements instinctifs qui la portaient à se dégager de cette "tunique de Nessus" sous laquelle elle brûlait comme feu Hercule...

Et je pensais malgré moi à cette pensée d'une coquette: "Il faut souffrir pour être belle!"

Mon peu de compétence ne me permet pas de juger si cette tenue ajoutait à la beauté de ma concitoyenne. Ce que je sais bien tout de même, c'est que sa souffrance n'était pas simulée, et qu'elle était... ridicule!

Lorsque, par temps de canicule, le thermomètre dépasse 80 degrés Fahrenheit, il n'y a que la tyrannie de la mode — ou la volonté d'épater la collectivité — qui puisse inciter une personne normale à de pareilles excentricités.

Lisez et faites lire "Le Saint-Laurent"

Encouragez nos Annonceurs

Leclerc écrivit qu'en 1624 arrivèrent heureusement à Québec trois illustres missionnaires récollets de la province d'Aquitaine qui venaient en canot de l'Acadie à Québec, par la rivière Saint-François, avec deux français et quelques sauvages. Il y avait un mois qu'ils étaient partis de la rivière Saint-Jean. Ces trois Pères à qui leur Provincial avait permis de se consacrer aux missions du Canada s'ils ne trouvaient rien à faire en Acadie étaient les P. Jacques de la Foye, Louis Fontimer et Jacques Cardon. (1) Ils sont probablement les premiers blancs qui aient fait par terre le voyage de l'Acadie.

La Relation du P. Paul le Jeune pour 1634 nous apprend que ce zélé missionnaire, dans le but d'appréhender la langue des montagnais, accompagna cet hiver-là un parti de sauvages à la chasse dans la région du Témiscouata. Le bon Père, avec cette abondance de détails si précieuse pour l'historien rapporte au long ce voyage et les misères sans nom qu'il y endura.

La lecture de ce document laisse néanmoins subsister bien des incertitudes au point de vue géographique. L'historien Roy (2) l'interprète ainsi: "Dans cette première expédition, c'est donc à la tête du lac Témiscouata au milieu des tribus des Etchemins et des Micmacs que le P. le Jeune passa l'hiver, suivant les aborigènes dans leurs courses à travers les bois, à la chasse du caribou, de l'original et du chevreuil".

(1) Leclerc, Chrestien, Premier établissement de la foi, p. 288.

(2) Roy, J.-Edmond, Histoire de la Seigneurie de Lanson, I, p. 15.

(3) Dionne, N.-E., Samuel de Champlain, I, p. 94.

(4) Relations des Jésuites, I, p. 62. Québec, 1858.

Le portage du Témiscouata

Notes critiques et documents pour servir à l'histoire d'une vieille route coloniale.

Par le Fr. Marie-Victorin, des E. C.

Présenté par M. C. Marins Barbeau, M.S.R.C.

(Lu à la réunion de mai, 1918.)

No 2 (suite)

Il ne faudrait pas croire que les Trois-Pistoles fussent le seul lieu d'aboutissement des routes liquides venant de l'Acadie. Il est certain au contraire qu'il y en avait plusieurs autres et que l'embranchement de la rivière du Loup était l'un des points de départ ou d'arrivée les plus fréquentés.

Le savant archiviste du collège Sainte-Marie, de Montréal, feu le R. P. Jones, S. J., a exhumé il y a quelques années une très curieuse "relation" insérée depuis dans l'édition Thwaites des Relations des Jésuites (1). C'est un mémoire de P. Loyard, S. J., intitulé: Etat présent des Abénaquis. Nous avons tenu l'original du précieux document et y avons relevé les lignes suivantes: "... Les trois autres villages sont du côté de l'Acadie et s'appellent Nanrantzask sur la rivière de Cambekki, PanaSaniské sur la rivière de Pentagoutet, et de Medoktek sur la rivière Saint-Jean. Le village de Nanrantzask est le plus voisin de la Nouvelle-Angleterre, celui de Medoktek est le plus

voisin de l'Acadie, et celui de PanaSaniské est à peu près au milieu. Ces trois villages ont leur route différente pour aller en peu de jours à Québec, chacun par sa rivière. C'est ce qui rend leur situation si importante par rapport au Canada dont ils sont les plus fortes barrières".

C'est nous qui soulignons. Il semblerait d'après cela que la même loi tacite qui délimitait les territoires de chasse, réservait aussi les voies de communication.

Un intéressant document inédit communiqué par M. William Smith et intitulé: "Notes on the Portage between the St. Lawrence and the St. John, by Mercure (1) nous apprend que de temps immémorial la route favorite des Indiens qui passaient du bassin du Saint-Jean à celui du Saint-Laurent était la rivière Madawaska et le lac Témiscouata. La carte de Champlain qui porte la date de 1612 contient des indications vagues à ce sujet. Mais il avait d'autres portages dont les principaux étaient: Rivière Touladi et rivière des Trois-Pistoles. Rivière Saint-François et rivière du Loup.

(1) Nous reparlerons plus loin de ce Mercure.

Le trentième du même mois de décembre, nous débarquâmes. Faisant chemin nous passâmes sur deux beaux lacs tout glacés" (1)

"Le seizième du même mois nous battîmes la campagne et ne pouvant arriver au lieu où nous prétendions, nous ne fîmes que de gister dans une hostellerie que nous dressâmes à la hâte et le lendemain nous poursuivîmes notre chemin, passans sur une montagne si haute qu'encre que nous ne montassions point jusqu'au sommet qui me paraissait armé d'horribles rochers, néanmoins le sorcier me dit, que si le ciel obscurci d'un brouillard eust été serain nous eussions vu en mesme temps Kébec et Tadoussac, esloignez l'un de l'autre de quarante lieues pour le moins. Je voyais au-dessous de moi avec horreur des précipices qui me faisoient trembler; j'apercevois des montagnes au milieu de quelques plaines qui me paroisoient comme de petites tours, ou plutôt comme de petits châteaux, quoy qu'en effet elles fussent fort grandes et fort hautes. Le vingt-neufiesme, nous achevâmes de descendre cette montagne, portant notre maison sur la pente d'une autre où nous allâmes. Voilà le terme de notre pelerinage; nous commencerons dorénavant à tourner bride et à tirer vers l'Isle où nous avions laissé notre Chaloupe. Nous vîmes ici les sources de deux petits fleuves, qui se vont rendre dans un fleuve aussi grand, au dire de nos sauvages que le fleuve de Saint-Laurent; ils l'appellent Oueraouchnou" (2)

(1) loc. cit. p. 78

(2) loc. cit. pp. 80-81. (à suivre)

Quelle est cette "Isle au grand nom" qui marque le point de départ du voyage du P. le Jeune dans les forêts du Témiscouata? Les familiers des grèves témiscouatines ne feront pas difficulté d'admettre qu'il s'agit de l'Isle de Carrou ou Gros-Cacoua. A Carrou basse, en effet, elle est reliée à la rive par une prairie saumâtre couverte de varechs, de zostères et de spartines. On objectera peut-être que l'Isle Verte présente à peu près la même particularité, mais l'Isle Verte mesure environ cinq lieues de tour et n'est nullement désertique, ce qui ne cadre pas avec les expressions "une demy lieue" et "rocher affreux" de la Relation.

"Nous avons fait dans ces bois, depuis le 12 Novembre de l'an 1633 que nous y entrâmes, jusqu'au 22 d'avril de ceste année de 1634 que nous retournâmes aux rivières du grand fleuve de Saint-Laurent, vingt-trois stations, tantost dans des vallées fort profondes, puis sur des montagnes fort relevées; quelque fois en plat pays et toujours dans la neige. Ces forêts où j'ai esté sont peuplées de diverses espèces d'arbres, notamment de Pins, de Cèdres et de Sapins. Nous avons traversé quantité de torrents d'eau, quelques fleuves, plusieurs beaux lacs et estangs marchans sur la glace. Mais des conditions en particulier, et disons deux mots de chaque station; la crainte que j'ay d'estre long me fera retrancher quantité de choses que j'ay jugé assez légères quoy qu'elles puissent donner quelque tour à ces mémoires". (2)

(1) loc. cit. p. 66.

(2) loc. cit. p. 68.

(3) loc. cit. p. 72.

Le courrier de Tante Odile

Adressez toute correspondance à : TANTE ODILE Au soin du "Saint-Laurent" 974 rue Roy est, appartement No. 7 MONTREAL.

Gastine de Grande Rivière. — Beaucoup de dispositions artistiques. Un peu de doigtisme. Caractère gai. Votre ami a le sensuelisme. Il a beaucoup de persévérance. Il n'est pas égoïste mais il aime l'argent.

Louise, de Rivière-du-Loup. — Caractère très passionné, ardent et légèrement sensuel. Beaucoup d'enthousiasme. Le bleu clair est votre couleur chanceuse. 4 et 6 vos chiffres chanceux. Le vendredi est votre jour chanceux.

Marcelle, de Montréal. — Beaucoup d'activité. De la persévérance. De l'ardeur et l'esprit de travail. 9 est votre chiffre chanceux ainsi que 10. Votre horoscope dit que le mariage pour vous sera décidé peut-être un peu trop vite et vous serez malheureuse.

Gaby, de Saint-Joseph. — Un jeune garçon de 18 ans, mesurant 5 pieds et 7 pouces doit peser aux environs de 138 livres. Votre écriture vous donne du sensualisme, de la finesse d'esprit, de l'obstination et de la susceptibilité.

Mimi du Village. — Je suis en retard mais ce n'est pas ma faute. Trop de courtoiseries me font le plaisir de m'écrire. Votre écriture indique un esprit vif, mais un peu de paresse physique et de l'inconstance. Votre poids normal est de 118 livres. Les cheveux sont portés courts plutôt. Cet été, le rouge clair, le bleu, blanc, rouge, le bleu ciel, le vert brillant, le jau-

ne, etc., etc., sont les teintes très portées, sans oublier le blanc et toutes les teintes de beige.

Un enchaînement logique

Nous venons de lire, dans un petit Journal dévoué aux intérêts de la coopération, un article qui jette, en quelques lignes, des lumières nouvelles sur un vieux problème. D'après l'auteur, la guerre présente serait une conséquence néfaste du chômage qui a sévi pendant quelques années sur le monde entier. La guerre finie, nous aurions un retour de chômage à nul autre pareil. Quoiqu'il en soit des relations entre ces deux phénomènes, il est incontestable que le chômage est une grande misère et qu'il faut à tout prix éviter qu'il nous frappe de nouveau.

Si nous recherchons les causes qui ont amené un surplus de main-d'œuvre néfaste dans nos villes et nos principaux centres, il en faut venir à la conclusion que la désertion des campagnes a peut-être été le facteur le plus puissant de notre déséquilibre démographique. Or la désertion des campagnes tient elle aussi à bien des causes, dont la principale repose dans l'esprit. C'est une conséquence des énormes développements industriels des quelques dernières décades. L'industrie s'est employée à fournir au monde, en abondance et à bon compte, de quoi remplacer une foule de produits que l'on avait l'habitude autrefois de faire à la maison : lingerie, mobilier, instruments aratoires même. Pour acheter tous ces substituts cependant, il fallait des capitaux et l'on a dès lors cherché des emplois dans lesquels le travail était fortement rémunéré. Or les travaux de la terre, par nature, n'avaient pas le don d'apporter bien des revenus sonnants. On s'est donc éloigné du sol pour aller travailler à l'usine afin de pouvoir se procurer plus facilement les produits de cette même usine.

Dans les circonstances présentes, notre industrie prend des proportions exceptionnelles; elle n'en devra que rejeter plus d'ouvriers sur le pavé quand les conditions redeviendront normales. Alors que déjà tout le monde commence à penser à l'après-guerre, il est certain-

La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Quel devrait être votre poids ?

Si vous regardez le tableau des poids qui comporte la plupart des pesées publiques, dans les pharmacies ou magasins, vous y verrez que si vous avez tel âge et mesurez tant de pieds et pouces de taille, vous devez peser tant de livres. C'est généralement exact — mais si votre poids est à sept livres près du chiffre indiqué, ne vous inquiétez pas outre mesure, car les chiffres donnés sont des moyennes et non des précisions.

Il n'y a pas que votre taille qui doit entrer en ligne de compte, il y a également votre forme. Il est ridicule de croire qu'une personne plutôt forte de corps doit peser le même poids qu'une femme qui n'a pas de tendance à la corpulence, même si toutes deux sont du même âge et exactement de la même grandeur.

Une autre différence dont on doit tenir compte est la constitution de la chair. Une femme bien musclée, sans graisse superflue, a des dimensions égales pèsera plus qu'une femme dont la graisse est sans consistance. Il y a en plus le poids des os — car les os des uns sont plus lourds que les os des autres, la grosseur des os étant contrôlée par la glande pituitaire ainsi que par l'exercice qu'on prend.

Donc 7 livres en plus ou moins de la moyenne indiquée par les tableaux des poids est une marge que vous pouvez vous accorder sans trop de crainte.

Si après avoir constaté votre poids vous voulez savoir comment vous débarrasser d'une surabondance d'avoirdupois, faites demande — accompagnée d'un timbre de 3c de mon feuillet sur l'obésité. Vous y trouverez nombre de

renseignements fort intéressants car la graisse trop abondante constitue un danger mortel — et croyez que je n'exagère pas. On n'atteint en adressant ses lettres à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Dès réception de votre demande envoi vous sera fait du feuillet désiré dans une enveloppe blanche ne comportant aucune indication d'origine. N'hésitez pas à m'écrire. Je veux être votre guide dans tous vos problèmes de beauté



NOUVELLES DECORATIONS POUR LES FEMMES

Voici la médaille du "Service général" (en haut) qu'aurait droit de porter après la guerre les volontaires du Corps féminin de l'Armée canadienne qui auront fait du service dans le C. F. A. C. ou celles qui auront été honorablement réformées. C'est un écusson d'argent sur lequel trois feuilles d'érable rouges sont unies par une seule tige. Une couronne en argent et en émail rouge surmonte la médaille et les mots "Service général" apparaissent au bas inscrits sur un ruban d'émail bleu. — La Croix du Souvenir (en bas) sera accordée aux mères des membres du C. F. A. C. qui auront sacrifié leur vie pour la patrie. C'est une croix ancrée en argent suspendue à un ruban violet. Elle repose sur une couronne de lauriers et le monogramme royal G. V. R. est gravé au centre. Le haut du bras vertical de la croix est orné d'une couronne tandis que les trois autres extrémités sont ornées d'une feuille d'érable.

Les mesures de protection en cas de contagion

"Le long de nos routes, des autorités bienveillantes ont placé des affiches pour nous indiquer les passages à niveau, les courbes, les côtes abruptes ou les autres accidents du terrain, et l'automobiliste qui ne veut pas en tenir compte se réveille souvent dans un lit d'hôpital. De même, lorsque survient un accident, de la contagion, dans la vie de l'enfant, des conseils vous sont donnés pour sa protection. Malheureusement, ici ce n'est pas l'enfant qui peut tenir compte de l'affiche ou des conseils : ce devoir incombe à ses parents, mais c'est l'enfant qui souffre de leur négligence", déclare dans une causerie le docteur A. R. Foley, épidémiologiste au ministère de la Santé et du Bien-Être social. "Énumérons brièvement ces mesures protectrices, dit-il. Lorsque survient une maladie contagieuse pour son confort et son bien-être, l'enfant doit être isolé dans une chambre particulière : qu'on éloigne de lui la présence et le va-et-vient des autres habitants de la maison; il a droit au repos et à la tranquillité que demandent les grandes personnes malades; son corps en a besoin pour refaire ses forces et vaincre la maladie. "L'enfant a droit aux soins médicaux appropriés; si votre enfant

se mourait de faim, vous auriez droit de prendre un pain ou de la nourriture à la devanture de l'épicerie et ce n'est pas un vol; monseigneur le bandit qui s'attaque à votre propriété et qui menace la vie des autres, vous avez droit de le tirer à bout portant et ce n'est pas un meurtre; lorsque la vie de votre enfant est en danger, c'est également un cas de force majeure : il a alors un droit absolu au secours de la science médicale, et qui refuse ou néglige de lui assurer cette assistance porte atteinte à sa vie même. "Il faut de plus que les parents prennent les mesures propres à empêcher la propagation de l'infection chez les autres membres de la famille, ainsi que dans l'environnement. Votre petit bonhomme fait une scarlatine et vous négligez de l'isoler; sa petite sœur fera la maladie à son tour; elle fera peut-être une néphrite comme complication, avec résultat que dans les années à venir, lorsqu'elle sera mariée et deviendra mère, elle souffrira d'albunurie et mourra d'éclampsie ainsi que son enfant. Qui donc aura causé la mort de ces deux personnes? La réponse ne fait aucun doute, ce sont les parents de la jeune maman qui ont négligé d'isoler son petit frère lorsque qu'il a fait sa scarlatine".

Campagne Nationale de récupération

La campagne nationale de récupération a été inaugurée par le Département des Services de Guerre pour la collection des matériaux de rebut réutilisables sur des bases d'efforts volontaires et bénévoles.

Le travail officiel de la Campagne Nationale de Récupération date du mois d'avril 1941, et est une excellente opportunité pour chaque canadien de participer directement à l'effort de guerre national. Nous sommes présentement engagés dans la plus grande guerre de l'histoire; c'est une guerre de matériaux, et s'il nous est impossible de nous procurer suffisamment de matériel nécessaire, nous ne pouvons espérer remporter la victoire. Nous avons en la honneur de vivre sur une terre d'abondance et, naturellement, nous sommes devenus extravagants et gaspilleurs. Chaque jour, dans les foyers, sur la ferme, dans les industries, toutes sortes de matériaux sont mis au rancart ou gaspillés; ce qui était autrefois appelé en termes ordinaires "rebut" est devenu aujourd'hui le matériel si vital et si important.

Les rebuts d'acier et de fer peuvent être convertis en machines de guerre plus rapidement et plus économiquement plutôt que de se servir du minerai de fer provenant des mines; le même principe s'applique à toutes les classes de matériel tels que chiffons de toute description, rebuts de papier, bouteilles, caoutchouc, os et gras. Depuis l'entrée du Japon dans cette guerre, nous sommes privés de 87% de notre source d'approvisionnement de caoutchouc. Ceci veut dire vu la nécessité qu'il y a présentement de fournir une très grande quantité de ce matériel essentiel à nos armées mobiles, à notre force aérienne, et à notre marine, il nous est nécessaire de compter sur tout le caoutchouc qui existe présentement dans nos demeures et sur nos fermes. Notre Département doit récupérer jusqu'à la dernière livre de caoutchouc sous toutes les formes qu'il se présente afin de pouvoir rencontrer les exigences de l'heure. Nos industries de guerre ont besoin d'un autre million de tonnes de fer et d'acier de rebut, et il est du devoir de chaque Canadien de contribuer directement à cette demande en remettant en circulation

La future maman DOIT ACCROÎTRE SES FORCES...



Dans le rayonnement de son premier bonheur, la future maman oubliera-t-elle que pour mener à bien sa grossesse et donner naissance à un beau bébé, sa santé à elle doit être d'un intérêt primordial ?

Plus qu'en tout autre temps, la future maman a besoin d'un sang riche et en grande abondance pour accroître ses forces et infuser dans la frêle existence qui se forme la vigueur et la santé.

Un traitement aux bonnes PILULES ROUGES, pris dès le début et continué jusqu'à la naissance de l'enfant, augmentera les forces de la mère et la préparera pour le moment décisif. Quelques semaines après la naissance les bonnes PILULES ROUGES l'aideront de nouveau à refaire ses forces et à nourrir bébé !

Depuis près de 50 ans, cette incomparable tonique a été le soutien de milliers de femmes dans les cas de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE).

"Avant la naissance de mon dernier, je me sentais plus de malaises et plus faible que je ne l'avais été aux naissances précédentes. Je me sentais nerveuse et j'avais beaucoup de douleurs aux organes. On me recommanda les PILULES ROUGES et après en avoir fait usage durant quelque temps, j'en ai eu un très bon effet. J'ai continué de prendre les PILULES ROUGES après la naissance de mon bébé et c'est ce qui m'a remise sur pied..."

(Signé) — Mme ADELARD SAUVE, Ste-Anne de Bellevue, P.Q.

Témoignage (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25. **PILULES ROUGES** pour les Femmes Pâles et Faibles. Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Chaque Paquet de 10c de **PAPIER À MOUCHES WILSON** TIENRA PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE. 10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général. **THE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.**

CHACUN DOIT FAIRE SA PART. Illustration of a woman and child with a scale. **Prenez l'habitude de CONSERVER LES GRAISSES**

Prenez l'habitude de CONSERVER LES GRAISSES Que faites-vous de vos restes de graisse? Les jetez-vous dans l'évier... dans la poubelle? Ne détruisez pas ces graisses précieuses. Si, dans tous les centres de pulpe et papier du Canada, chaque personne recueillait seulement trois onces de graisse par semaine pour le Comité de Récupération, on obtiendrait en une année assez de nitroglycérine pour tirer 240,500 cartouches. Vous voyez comme il est important de conserver toutes les graisses de cuisine. C'est un excellent moyen d'aider à vaincre Hitler! **L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER** 972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

COMMANDANT DE LA 8ème DIVISION. **Le major-général Hardy Nelson Gamings, de St-Stephen, N.B., qui fut récemment nommé commandant de la 8ème division.**

- Encouragez nos Annonceurs

BUCHERONS DEMANDÉS La Compagnie PRICE BROTHERS demande un grand nombre d'hommes expérimentés pour ses chantiers de bois de pulpe sur les rivières aux Ecorces, Shipshaw et Alex dans le district du Lac St-Jean, pour bûchage à forfait, charroyage et autres travaux. Les chantiers seront en opération jusqu'à la fin de la saison 1942-43. Transport de l'endroit d'embauchage par autobus et taxis. Remboursement du coût du transport aller et retour, en partie ou en entier, selon la durée du travail. Pour tout renseignement, prière de s'adresser au bureau de recrutement de la Compagnie à 381, rue St-Paul, Québec, (en face de la Gare du Palais) ou à l'agent autorisé de votre district, soit : **Paul Paradis, Arthur Deschênes, Jos. Létourneau, Denis Lévesque, Price Bros. & Co. Ltd., Gérard Lévesque, Rivière-Bloue, St-Jean de Dieu, Cacouna, Green River, 285 Lafontaine, Rivière-du-Loup, St-Pascal.** **PRICE BROTHERS & COMPANY, LIMITED**

COMMANDANT DE LA 8ème DIVISION. **Le major-général Hardy Nelson Gamings, de St-Stephen, N.B., qui fut récemment nommé commandant de la 8ème division.**

Le lieutenant-colonel S.-T.-E. Fetterley, de Halifax, était major de brigade au quartier général de la forteresse de Halifax avant d'être nommé au poste d'officier d'état-major de 1ère classe d'une division canadienne il y a quelque temps. Il est reconnu comme une autorité au tir aussi bien qu'en tactique. Il n'avait que 14 ans lorsqu'il s'enrôla dans les Canadian Grenadier Guards durant la première Grande Guerre.

Inspecteur. **Un évêque nourri au riz et à l'eau** UNION-CITY, New-Jersey. — Les Pères Passionnistes ont reçu des nouvelles de Mgr O'Gara, vicaire apostolique américain de la province de Yunnan, en Chine. Il est détenu dans les quartiers des géologues, dans la prison de Hong-Kong. La seule nourriture qu'il reçoit est un peu de riz imbibé d'eau. Il partage ses rations et sa cellule avec deux autres missionnaires américains : les RR. PP. Ronald Norris et Arthur Benson. **ROBOL** pour la **CONSTIPATION** RESULTAT... **DEMAIN MATIN** 25¢ la boîte. Le démon de l'intérêt étouffe non seulement la charité, mais la pitié et la compassion naturelles. (Bourdaloue) **Lisez et faites lire "Le Saint-Laurent"!**

VITAMINES VITALES POUR LES VEAUX La nouvelle Moulée Ful-O-Pep Vitaminée pour Veaux épargne des 1/2 aux 1/2 du coût de l'élevage au lait. **COMMANDEZ AUJOURD'HUI DE A. BOUCHARD, Enr'g.** Marchand Autorisé de Nourriture Quaker **Rivière-du-Loup Station, Tél. 72**